

28<sup>e</sup> ANNÉE



**ASSOCIATION AMICALE**  
des **Anciens Élèves** du  
**Collège de Bergerac**



**DIXIÈME BULLETIN**

Octobre 1936 — Octobre 1937



BERGERAC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILAUD)

—  
1937

2  
2<sup>e</sup> ANNÉE

ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du  
Collège de Bergerac



DIXIÈME BULLETIN

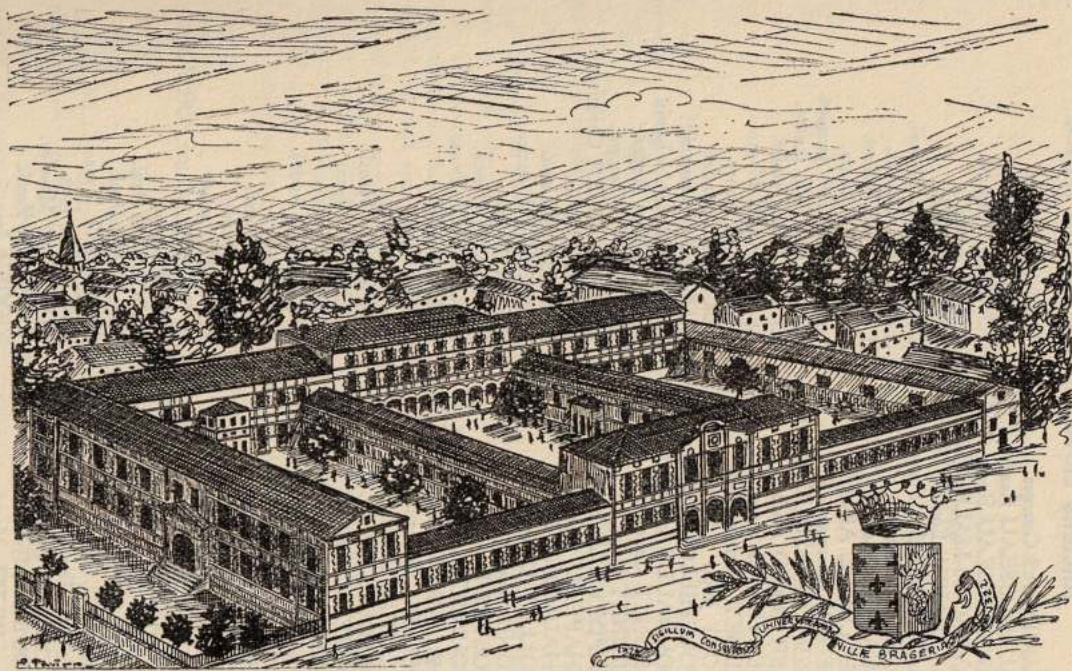
Octobre 1916 — Octobre 1917



BERGERAC

Imprimerie G. Gauthier, 10, rue de la République

1917



LE COLLÈGE DE BERGERAC (vers 1900)

## LIVRE D'OR DU COLLÈGE

### Anciens Élèves morts pour la France

AUGIERAS Georges.  
AUROUSSEAU René.  
AUROUSSEAU Roger.  
AVEROUS-MALBE Jean.  
BARBARIN Louis.  
BARTHELEMY Fernand.  
BASTIDE Pierre.  
BEAUGER Emile.  
BELLUGUE Albert.  
BENEY Georges.  
BERTOUMESQUE Roger.  
BERTRAND André.  
BERTRAND Henri.  
BISSEY Jean-Jacques.  
BOST John.  
BOUCHILLOUX Roger.  
BOUDAULT Henry.  
BRUNET Georges.  
BRUNET Roger.  
CAPDEVILLE Hugues.  
CHAPEAU Charles.  
CHAUMONT Pierre.  
COLLET Georges.  
CONIL Robert.  
COSTES René.  
COUSSIERE André.  
DELAVAUD-DUMONTEIL P.  
DELMAS Marcel.  
DELOUIS Arthur.  
DELOUIS Georges.  
DOREAU Robert.  
DUBUC Jacques.  
DUCOURNAU Jean.  
ESCARAVAGE Paul.  
ESCUREYX Edouard.  
EYMOND Paul.  
FAISANDIER Maurice.  
FLOURET Joseph.  
FOURNIER Léon.  
FRANC Roger.  
GADRAT Raoul.  
GALLET Sem.  
GAY Emilien.  
GENESTE Emile.  
GOUBIER Raoul.  
DE GREZEL Maurice.  
GROSSETIE Gaston.  
GROSSOLEIL Jean.  
GUILLAUME Pierre.  
HERTZOG Albert.  
HERTZOG Henri.  
JANNOT Albert.  
JAUBERT Jean.  
JOACHIM Marcel.  
JOBIT André.  
JOBIT Eugène.  
LABROUSSE Marcel.  
LACOSTE Gabriel.  
LAFARGUE Robert.  
LAMBERT Urbain.  
DE LAPOYADE Jacques.  
DE LARROQUE André.  
LAVALADE André.  
LESPINASSE Henri.  
LEVEQUE Henri.  
LOUBIERE André.  
LUZIGNAN Honoré.  
DE MADAILLAN Louis.  
MARCERON André.  
MAUMONT Georges.  
DE MAYNADIER Christian.  
MEDAN Marius.  
MESSERER Louis.  
MICHELET Francis.  
MIRET Pierre.  
MORDANT Pierre.  
MOURGUET Yvan.  
NOEL Marcel.  
NOEL René.  
PASCAL J.-F.  
POUMEAU Henri.  
POUMEAU Jean.  
PUJOL François.  
QUEYROY André.  
REY René.  
RICAUD René.  
RIGAL Pierre.  
RINGUET Jean.  
DE RODELLEC DU PORZIC.  
ROY Maurice.  
SABOURIN Paul.  
SALAGNE Paul.  
SIMONDET Yves.  
SIREYJOL Jean.  
STEPHAN Maurice.  
TAUTAIN René.  
TEXIER Jean.  
TEYSSANDIER René.  
THOMAS Lucien.  
VALETTE André.  
VIEILLEFOND J.-Daniel.  
VIEILLEFOND J.-Maurice.



# STATUTS DE L'ASSOCIATION

---

## I

### BUT DE L'ASSOCIATION

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé une Association des Anciens Elèves, internes ou externes, du Collège de Bergerac, quelle que soit leur résidence.

ART. 2. — Cette Association a pour but de conserver et, au besoin, de renouveler ou d'établir des relations amicales entre les anciens élèves du Collège considérés comme membres d'une même famille.

ART. 3. — Elle se propose :

- a) De venir en aide, par tous les moyens dont elle dispose, aux anciens camarades, à leurs veuves et à leurs enfants;
- b) De fournir à des élèves méritants et peu fortunés (de préférence, fils d'anciens condisciples) les moyens de faire leurs études au Collège, ou de les compléter au delà dans les écoles spéciales;
- c) D'exercer une influence salutaire sur les élèves actuels, soit en instituant, avec l'approbation de l'autorité académique, des prix destinés à stimuler leur ardeur au travail, soit en les soutenant de son appui moral au début de leur carrière;
- d) D'adopter, après examen, toutes les mesures propres à rendre plus nombreux et plus faciles les rapports entre les membres de la Société.

## II

### ORGANISATION

ART. 4. — L'Association a son siège à Bergerac, au Collège, rue Lakanal.

ART. 5. — Pour être *membre titulaire* de l'Association, il suffira de justifier qu'on a été élève du Collège et de payer une cotisation annuelle de 15 francs (1).

ART. 6. — L'Association comprend en outre des *membres honoraires*, des *membres d'honneur* et des *membres bienfaiteurs*.

Sont *membres honoraires* toutes les personnes qui, acceptées par le Comité, paieront une cotisation annuelle de 30 francs.

Le Sous-Préfet, le Maire de Bergerac, le Principal et les Professeurs du Collège sont membres honoraires de droit.

---

(1) L'Assemblée générale du 18 décembre 1934 a admis que les jeunes filles anciennes élèves du Collège de garçons auront le droit de faire partie de l'Association.

Le titre de *membre d'honneur* pourra être décerné par le *Comité* à certains anciens élèves du Collège, faisant partie de l'Association.

Le titre de *membre bienfaiteur* est décerné par le *Comité* aux personnes qui témoigneront de leur sympathie à l'Association par une donation ou legs.

ART. 7. — Pour être *membre titulaire* il faut être présenté par deux membres de l'Association et agréé par le Conseil d'administration.

ART. 8. — Les cotisations des membres titulaires et honoraires sont recouvrables dans le courant du mois de mai de chaque année.

La cotisation peut être rachetée en versant une somme égale à vingt fois le montant de la cotisation annuelle (soit 300 francs pour les membres titulaires, et 600 francs pour les membres honoraires).

ART. 9. — Les élèves du Collège appartenant au 2<sup>e</sup> cycle peuvent être admis dans l'Association comme pupilles en versant une cotisation annuelle de 6 francs.

### III

#### ADMINISTRATION

ART. 10. — L'Association est dirigée par un *Comité* composé de treize membres.

Les membres appelés à former le *Comité* sont nommés par l'Assemblée générale pour trois ans. Ils seront, dans une période de trois ans, renouvelés par tiers (à savoir quatre par an).

Sont seuls électeurs et éligibles les anciens élèves du Collège.

Le vote par procuration ou sous enveloppe fermée est admis.

L'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité des suffrages exprimés.

Le renouvellement se fera les deux premières années par voie de tirage au sort; les années suivantes, par voie d'ancienneté de nomination.

Le *Bureau du Comité* comprend : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire, un Secrétaire adjoint, un Trésorier et sept Administrateurs.

Le Président et les Vice-Présidents sont pris parmi les membres du *Comité* et sont nommés directement par l'Assemblée générale.

Le Secrétaire, le Secrétaire adjoint et le Trésorier sont choisis par le *Comité*.

Les membres du *Comité* sont rééligibles.

ART. 11. — Le *Comité* se réunit toutes les fois que son Président juge convenable de le convoquer pour régler toutes les affaires relatives à l'Association.

Pour que les délibérations du *Comité* soient valablement prises, la présence de six membres est indispensable. En cas de partage la voix du Président est prépondérante.

Dans le cas où, par suite de décès ou démissions, le nombre des administrateurs serait réduit à moins de six, il serait convoqué une Assemblée générale extraordinaire.

En cas de décès d'un ou de deux membres, l'Assemblée pourvoira à son remplacement dans la première Assemblée générale qui suivra le décès.

Le *Comité* présente les membres nouveaux à chaque Assemblée générale et mentionne les membres décédés depuis la dernière Assemblée.

Elle décide sur les cas d'indignité qui peuvent se présenter.

Le membre jugé indigne a le droit d'en appeler à l'Assemblée générale, qui prononce définitivement. Le *Bureau* décide des radiations qu'il y aura lieu de faire, fondées sur le non-paiement de deux cotisations successives.

ART. 12. — Toute discussion ou manifestation politique ou religieuse est expressément interdite.

ART. 13. — Toutes communications et toutes demandes de secours seront adressées au Président du Comité *Conseil d'Administration*

Les secours seront délivrés par le Trésorier sur un mandat du Président et en vertu d'une délibération du Comité *Conseil d'Administration*, mais sans que rien dans les écritures révèle le nom de la personne à laquelle les secours seront adressés.

IV

DISPOSITIONS SPÉCIALES

ART. 14. — Tout membre de l'Association qui croirait avoir à proposer des modifications aux présents Statuts, devra, quinze jours avant l'époque fixée pour l'Assemblée générale annuelle, les communiquer au Comité *Conseil d'Administration* qui, après examen, les soumettra avec son avis au vote de cette Assemblée.

ART. 15. — Les ressources de l'Association se composent :

- 1° Du produit des cotisations;
- 2° Du produit de ses biens;
- 3° Du produit des dons et subventions.

ART. 16. — Les recettes seront déposées à la Caisse d'Epargne de Bergerac, en attendant leur emploi.

ART. 17. — Le Trésorier ne pourra avoir en caisse plus de 1.200 francs. Il sera tenu de déposer l'excédent de cette somme, conformément à l'art. 16.

ART. 18. — Les excédents de recettes atteignant le chiffre de 4.500 francs seront placés en rente sur l'Etat.

ART. 19. — L'Assemblée générale se réunira une fois par an, le jour du banquet annuel de l'Association.

Chaque membre sera prévenu du jour, du lieu et de l'heure de cette Assemblée, ainsi que de toute Assemblée extraordinaire, par lettre individuelle et au moins huit jours à l'avance. Les délibérations seront prises à la majorité des membres présents et quel qu'en soit le nombre.

ART. 20. — A la fin de chaque année paraîtra, si les fonds en permettent l'impression, un Bulletin qui contiendra les Statuts, fera connaître les actes de l'Association et donnera la liste de ses membres, avec leur profession et leur adresse.

ART. 21. — En cas de dissolution, les fonds libres, au moment de la dissolution, seront dévolus par le Comité chargé de la liquidation, à la fondation perpétuelle de bourses ou de prix à décerner à des élèves du Collège, ou à telle œuvre de bienfaisance par lui désignée.

La dissolution de l'Association ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale et à la majorité des trois-quarts des membres présents.

ART. 22. — Tout membre de l'Association qui accomplira son service militaire sera dispensé, pendant la durée de son service, de payer la cotisation.

ART. 23. — Aucune modification aux Statuts ne pourra être admise qu'à la majorité des membres présents à l'Assemblée générale.

## AVIS

L'année financière part du mois d'octobre.

Le Trésorier de l'Association est

M. MAURICE FOUCAUD

16, Rue Mounet-Sully — BERGERAC

C'est donc à cette adresse que les Sociétaires sont priés de verser ou d'envoyer, pour l'année qui va d'*Octobre 1937* à *Octobre 1938*, leur cotisation (15 francs. *Chèque postal: Compte courant n° 389-90, de Bordeaux*). Ils éviteront ainsi les frais, onéreux, de recouvrement des quittances.



M. FOUCAUD se tient à la disposition des Anciens Elèves du Collège, de passage ou en vacances à Bergerac, qui seraient désireux d'avoir des renseignements sur l'Association, sur les camarades habitant la ville, etc..



Nous prions instamment les Sociétaires :

- 1° De faire autour d'eux de la propagande et des recrues;
- 2° D'indiquer exactement leurs nom, prénoms, décorations, profession, titres et adresse — renseignements qui manquent souvent au Secrétaire.



Tout membre de l'Association qui accomplit son service militaire est dispensé pendant la durée de son service de payer la cotisation (art. 22 des Statuts).





Il existe, à Paris, une *Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac*, dont les membres se réunissent, plusieurs fois l'an, en de fraternels banquets où se retrouvent des camarades du temps jadis, où se nouent des relations agréables qui peuvent, le cas échéant, être utiles.

Pour faire partie de cette succursale parisienne de notre Association bergeracoise, il suffit d'adresser une demande d'inscription à M. PIERRE L A L E, sous-Directeur de la compagnie d'assurances *La Nationale*, 10, place d'Anvers, Paris (9<sup>e</sup>).

(N)

## **DINERS MENSUELS**

**du Premier Mardi, à Bergerac**  

---

---

**en 1938**

**Premier Semestre**

**HOTEL DU CHÊNE VERT**  
39, Grand'Rue — — —



**Deuxième Semestre**

**HOTEL DE LA DORDOGNE**  
22, rue Sainte-Catherine —

à 20 heures 

---

---

ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENS ELÈVES DU COLLÈGE DE BERGERAC  
Président-Fondateur : PAUL PETIT

**COMITÉ D'ADMINISTRATION**

PRÉSIDENT :

M. le Docteur Pierre ROUSSEAU. — 22, boulevard Maine-de-Biran - Bergerac.

VICE-PRÉSIDENTS :

MM. Albert CANTELLAUVE. — 1, rue du Temple, faubourg de la Madeleine - Bergerac.  
Jules ROLLAND. — 15, rue Thiers - Bergerac.

SECRÉTAIRE :

M. Robert COQ. — 88, rue Valette - Bergerac.

SECRÉTAIRE ADJOINT :

M. N. ....

TRÉSORIER :

M. Maurice FOUCAUD. — 16, rue Mounet-Sully - Bergerac.

ADMINISTRATEURS :

MM. Roger COLLET. — Domaine de Monplaisir, près Bergerac.

Pierre EYRAUD. — 30, rue Valette - Bergerac.


Albert FABRE. — 7, rue Pozzi - Bergerac.

Gabriel GENESTE. — 12, avenue du Président-Wilson - Bergerac.

Edmond LIONNET. — 18, boulevard Victor-Hugo - Bergerac (Trésorier honoraire).

Pierre DE MADAILLAN. — « Le Perrou », par Gardonne (Dordogne).

Roger MIRABEL. — 9, place du Marché-Couvert, Bergerac.



## Assemblée Générale du 20 décembre 1936

---

Au Collège, dans la classe de 6<sup>e</sup>, à 11 heures.

Etaient présents :

MM. Barthe, Beney (Robert), Boudenot, Bourzac, Boutitie (André), Boutitie (Jean), Boyer, Brassem (Camille), Buffard;  
Cantellaue, Collet, Conchou, Cook (Lionnel), Coq;  
Daffas, Delluc, Duhaldeborde;  
Eyraud (Pierre);  
Fabre, Filhoulaud, Foucaud, Fournier;  
Gaillard, Geneste, Goulard, Grégoire;  
Laplace, Lespinasse, Leymarie, Lionnet (Edmond), Lionnet (Pierre);  
Madaillan (Pierre de), Matignon (Jacques), Matignon (Jean-Louis);  
Nallet;  
Parcellier (René), Pazat, Pimouguet, Pinquet (Emile), Pinquet (Noël);  
Rousseau (Pierre);  
Saignette;  
Tamarelle (Jack);  
Veillet-Lavallée.

S'étaient fait excuser :

MM. Aubert, Aubry, Audit;  
Bellugue, Bocage, Bost (Gaston);  
Cambelet, Cook (Francis);  
Davidou, Déjouas, Denuel, Domenget de Malauger, Dussert;  
Escande, Eymerit, Eyraud (Jean), Eyraud (Roger);  
Garrigue;  
Hertzog;  
Lafon, Lale (Pierre), Lescure (Henri, Lescure (Jean), Leydier;  
Marquay (Pierre), Matter, Morize (Marcel);  
Nadaud, Nouvel (Ernest);  
Pampouille, Parcellier (Clément), Petit (Paul), Prat;  
Rebière, Roig-Bourdeville, Rolland, Rousseau (René);  
Vergniol, Villadary.

Le docteur Pierre Rousseau préside.

Le compte rendu de l'Assemblée générale du 8 décembre 1935 a été publié dans le neuvième Bulletin. Inutile d'en donner lecture.

— On mentionne les membres décédés depuis l'an dernier.

— On constate que les sociétaires atteignent le chiffre de 250 — soit 44 de plus qu'en 1935. Tous les nouveaux membres sont admis.

— Le banquet compte soixante-dix-neuf inscrits.

— Conformément à l'art. 10 des statuts, il est procédé à la réélection de quatre membres du Comité. Cette année, MM. Pierre Rousseau, Rolland, Foucaud et Collet sont sortants. Ces quatre camarades voulant bien rester candidats, ils sont réélus à l'unanimité.

— Il est rendu compte de l'installation du garage des bicyclettes dans la cour d'honneur du Collège. Les élèves disposent maintenant de toute la place voulue et dans d'excellentes conditions matérielles. Toutes rectifications seront faites sur le registre des délibérations du Conseil municipal et dans la Presse pour corriger une erreur et dire que c'est bien à l'Association Amicale des Anciens Elèves que revient l'initiative de la construction de ce garage. Elle a contribué aux frais, comme on le sait, à concurrence de 1.000 francs, et cette somme a été versée récemment par le Trésorier à la caisse du Receveur municipal (1).

— En 1935, un crédit de 150 francs, destiné à la décoration de la Cour d'honneur du Collège, a été annulé pour non-utilisation. A la demande de M. le Principal, ce crédit est rétabli, mais il est réduit à la somme de 126 fr. 50, coût de la dépense réelle.

— Le 28<sup>e</sup> Congrès des Associations des Anciens Elèves des Lycées et Collèges français se tiendra les 19, 20 et 21 juillet 1937, à l'Exposition internationale de Paris.

Le docteur Rousseau demande si quelqu'un peut aller à ce Congrès, dont les délégués bénéficieront d'un tarif spécial sur les chemins de fer. On décide de désigner ultérieurement un camarade. Les candidats sont priés de se faire connaître assez à temps au Comité.

— Comme l'an dernier, un crédit est voté pour acheter les livres destinés à récompenser, à la fin de l'année scolaire, le meilleur élève de chaque classe. On fixe ce crédit à la somme de 500 francs. Une Commission composée de MM. Rousseau, président; Henri Les-cure et Galand, professeur honoraire, établira la liste des livres qui sera soumise à M. le Principal. Le Président demande aux Cama-

---

(1) Dans une lettre parvenue par la suite et lue au Banquet, M. Moulinier, maire de Bergerac, a confirmé expressément cette mise au point.

rades et aux amis du Collège de bien vouloir offrir eux aussi des prix, à titre individuel. Lui-même rétablira en 1937, comme il l'a promis, le Grand-Prix d'Honneur de l'Association.

— Il est rappelé que les camarades de Bergerac se réuniront le premier mardi de chaque mois, à 20 heures, en un repas amical composé du menu ordinaire de l'hôtel. On espère que les Anciens Elèves de Bergerac ou de passage à Bergerac viendront en grand nombre. Le premier dîner aura lieu le mardi 5 janvier 1937, à 20 heures, au Restaurant Parisien (Lestangt), 27, Grand'Rue.

— Sur la demande du Comité, M. le Principal a bien voulu lever, pour la journée du dimanche 20 décembre, toutes les punitions des élèves du Collège.

— Le Trésorier fait connaître la situation financière telle qu'elle est imprimée à la page 19 du neuvième Bulletin, avec un excédent de recettes de 6.244 fr. 78.

— Coq expose que si l'Association devient de plus en plus vivante et si le nombre des membres titulaires est toujours croissant, on est cependant frappé par la disproportion qui existe entre le total des adhérents et le nombre réel d'Anciens Elèves vivants. La principale cause en est que les collégiens en cours d'études ignorent à peu près l'Amicale. Pour augmenter parmi eux le recrutement futur des nouveaux membres, il conviendrait de se faire connaître par différentes initiatives. Il faudrait d'abord encourager les sports dans le Collège, fonder un Cercle du Collégien et créer une organisation d'aide professionnelle. D'autre part, pour attirer à nous les aînés, dont il serait bon de rechercher les noms dans les archives du Collège, nous pourrions organiser des fêtes de propagande et notamment une représentation théâtrale annuelle.

Grégoire trouve ce programme de réalisations très heureux; mais pensons aussi, dit-il, à l'orientation des jeunes.

On procède à l'élection d'un Comité de Propagande, chargé du développement de l'Association, et qui sera présidé par le docteur Pierre Rousseau. Ce Comité comprendra en outre : MM. Coq, Dagassan, Foucaud, Grégoire, Pierre Lionnet, Jacques Matignon, René Rousseau, Jack Tamarelle, Veillet-Lavallée et Vergniol. Un budget de 1.000 francs est mis à sa disposition. Il fera toutes propo-

sitions utiles au Comité d'administration, lui rendra compte de ses travaux et agira sous son contrôle (1).

— Filhoulaud propose l'augmentation des cotisations pour alimenter le budget des réalisations du Comité de Propagande. Après un examen de la question, le Président remercie Filhoulaud de son initiative, mais l'Assemblée décide de maintenir encore cette année le chiffre de 15 francs.

— Jack Tamarelle demande et obtient qu'il soit de règle pour l'avenir de fixer la date du banquet au deuxième dimanche de décembre.

— Une autre proposition pour faire coïncider l'année sociale avec l'année civile est abandonnée après discussion.

---

(1) Ce Comité s'est réuni pour la première fois le mardi 2 février 1937; il a été constitué comme suit:

Président . . . . M. le docteur Pierre ROUSSEAU.  
Trésorier . . . . M. Maurice FOUCAUD.  
Secrétaire . . . . M. Robert COQ.

Première Commission

*Orientation de la Jeunesse, Aide aux Anciens Elèves et Encouragements*  
MM. Louis Grégoire, Jacques Matignon, René Rousseau, André Vergniol.

Deuxième Commission

*Sports, Fêtes, Excursions et Cercle du Collégien*  
MM. André Dagassan, Pierre Lionnet, Jack Tamarelle, Jacques Veillet-Lavallée.

Troisième Commission

*Propagande, Prix et Recrutement*  
MM. Pierre Lionnet, Jacques Matignon, Jack Tamarelle, Jacques Veillet-Lavallée.

## Réunions du Comité d'administration

---

Le vendredi 5 mars 1937, à 18 heures,  
au domicile de M. Paul Petit, secrétaire, 40, rue du 14-Juillet.

Présents: MM. Coq, Fabre, Foucaud, Geneste, de Madaillan, Petit, Rousseau.

Excusé : M. Cantellauve.

— M. le docteur Pierre Rousseau fait accepter le principe d'un gala de théâtre pour le vendredi 16 avril, au Cinéma Cyrano. La troupe de la Porte-Saint-Martin donnera *L'Aiglon*, d'Edmond Rostand, en représentation officielle.

\*  
\*\*

Le mardi 9 novembre 1937, à 18 heures,  
au parloir du Collège.

Présents : MM. Coq, Eyraud, Fabre, Foucaud, Lionnet, de Madaillan, Rousseau.

— Le docteur Rousseau propose au Comité les modifications suivantes des Statuts :

1° ART. 10. — « L'association est dirigée par un Comité... remplacer le mot Comité par *Conseil d'administration*.

2° ART. 10 : ajouter *in fine* :

Le Conseil d'administration pourra demander, en Assemblée générale, la nomination d'une Commission de Propagande composée de onze membres, rééligibles en totalité chaque année. Cette Commission sera chargée du développement de l'Association sous toutes ses formes.

Ces modifications reçoivent après examen un avis favorable et seront soumises au vote de la prochaine Assemblée générale, conformément à l'art. 14 des Statuts.

— Le Président expose que la représentation de *L'Aiglon* a produit un bénéfice net de 1.000 francs. Il est décidé que le Trésorier

ne comptabilisera cette somme que pour ordre; elle restera en réserve pour être éventuellement employée à une prochaine manifestation théâtrale. M. Lionnet fait voter des félicitations au Comité de Propagande pour tout ce qu'il a réalisé en 1937.

— Vu le nombre croissant de sociétaires, le Bulletin devra être tiré cette année à 350 exemplaires.

— Personne n'ayant pu se déplacer pour le 28<sup>e</sup> Congrès des Associations des Anciens Elèves des Lycées et Collèges français, qui s'est tenu à Paris les 19, 20 et 21 juillet 1937, l'Association n'a pas été encore représentée cette année.

— Le banquet annuel est fixé à la date du dimanche 12 décembre, ainsi qu'en a décidé la dernière Assemblée générale. Ce banquet sera servi à l'Hôtel de Londres, 51, rue Neuve-d'Argenson, à Bergerac. Le prix sera de 30 francs (service compris).

— Comme l'an dernier, sont désignés pour faire partie de la Commission du banquet : MM. Collet, Fabre et Mirabel.

— MM. Rousseau et Cantellauve iront en personne inviter M. le Sous-Préfet, M. le Maire de Bergerac et M. le Principal du Collège.

— Selon la tradition, deux élèves seront également invités, ainsi que M. le Surveillant général.

— Il est donné lecture d'une lettre du 8 novembre, par laquelle M. le Principal du Collège demande à l'Association, conformément aux instructions ministérielles, de désigner un de ses membres pour participer aux travaux de la Commission des Loisirs. On décide de laisser au Comité de Propagande le soin de fixer ce choix (1).

— Le Président a le regret de faire connaître que, depuis le 19 octobre, Paul Petit a donné sa démission de Secrétaire. Les démarches les plus pressantes n'ont pu le faire revenir sur cette décision.

— A l'unanimité, et sur la proposition du docteur Pierre Rousseau, le Comité, attristé de ce départ, nomme Paul Petit Président-Fondateur de l'Association et lui décerne le titre de Membre d'honneur.

— Le Comité désigne Robert Coq pour succéder à Paul Petit en qualité de Secrétaire.

---

(1) Le docteur Gaston Simounet, désigné par la suite, a bien voulu accepter de prêter son concours à cette Commission.



## Situation Financière au 1<sup>er</sup> octobre 1937

### RECETTES

En caisse au 1 <sup>er</sup> octobre 1936. . . . .	6.244 78
Cotisations du 1 <sup>er</sup> octobre 1936 au 1 <sup>er</sup> octobre 1937..	3.765 00
Arrérages des titres de rente. . . . .	82 02
Dons (docteur Nadaud: 35 fr. — P. Roger: 15 fr.)..	50 00
Intérêts de la Caisse d'Epargne. . . . .	96 85
<b>TOTAL</b> . . . . .	<b>10.238 65</b>


### DÉPENSES

Participation aux frais du banquet (invités, service, vins, etc...) . . . . .	488 70
Fournitures de bureau et frais de correspondance. . .	334 25
Secours sur mandat du Président. . . . .	162 00
Compte Trillaud (Bulletin, circulaires, imprimés divers) .	1.895 50
— Pouget (cartes de membres) . . . . .	158 00
— Lefebvre (Prix pour le Collège) . . . . .	517 60
Garage de bicyclettes au Collège. . . . .	1.000 00
Plantation d'arbres au Collège. . . . .	126 50
Tennis au Collège. . . . .	410 75
Couronnes mortuaires . . . . .	100 00
Frais d'encaissement des cotisations. . . . .	62 00
Cotisation à l'Union des Associations d'Anciens Elèves..	10 60
Frais de gestion des divers comptes, pourboires, etc... .	24 90
Moins-value des rentes. . . . .	324 45
<b>TOTAL</b> . . . . .	<b>5.615 25</b>

Recettes. . . . .	10.238 65
Dépenses. . . . .	5.615 25

Excédent de Recettes . . . . . 4.623 40

En réserve: bénéfice de la représentation de l'Aiglon. . 1.000 00



## Banquet du 20 décembre 1936

---

A midi, chez « Maître Maury, officier de bouche »,  
Hôtel de Bordeaux — 41, place Gambetta  
M. le docteur Pierre Rousseau préside.

### · MENU ·

LES HORS-D'ŒUVRE VARIÉS

LES TRUITES A LA NORMANDE

Grave Dry

UN CIVET DE LIÈVRE DE CHEZ NOUS

Château La Tour d'Arcins - Haut-Médoc 1928

POMMES A LA MIRABEL

LES TENDRES POULARDES ROTIES

Château Bel-Air - 1<sup>er</sup> cru Lalande Pomerol 1929

SALADE DE CŒURS D'ENDIVES

GLACE PLOMBIÈRES AUX FRUITS

PETITS FOURS --- DESSERTS VARIÉS

Monbazillac Grandes Années

Champagne du Président

CAFÉ --- COGNAC

Déjeuner de choix, comme on peut s'en rendre compte,  
fort bien servi et qui fait honneur au traiteur. Les vins ont  
été offerts par l'Association et par MM. Collet, Pimouguet  
et Pierre Rousseau.

Soixante-dix-neuf convives ont pris place :

MM. Alard;

Bargain-Lorec, Barthe, Beissac (principal du Collège), Beney (Robert), abbé Blanc, Boudenot, Bourzac, Boutitie (André), Boutitie (Jean), Boyer, Branda, Brassem (Camille), Brisseau, Buffard;

Capoul, Cantellaue, Chatagné (surveillant général), Chantal, de la Chapelle, Chaigneau (élève de Mathématiques), Chèvre (Jean), Chèvre (Pierre), Claverie, Collet, Conchou, Condussier, Cook (Lionnel), Coq, Cousteille;

Daffas, Delluc, Duhaldeborde;

Eyraud (Pierre);

Fabre, Filhoulaud, Foucaud, Fournier;

Gaillard, Galand (professeur honoraire), Geneste, Géraud (Jean), Géraud (Raoul), Goulard, Gravier (élève de Philosophie), Grégoire;

Jubin;

Laplace, Lespinasse, Leydier, Leymarie, Limousis, Lionnet (Edmond), Lionnet (Pierre);

Madaillan (Pierre de), Marquay (Albert), Mary, Mathieu, Matignon (Jacques), Matignon (Jean-Louis), Mirabel;

Nallet;

Parcellier (René), Paris (Georges), Paris (Henri), Paris (Pierre), Pazat, Petit (Paul), Pimouquet, Pinquet (Emile), Pinquet (Noël);

Rocher, Rougier, Rousseau (Pierre), Rousseau (René);

Saignette, Scheffler (professeur d'allemand), Simounet (Gaston);

Tamarelle (Jack).

Excusés :

MM. Aubert, Aubry, Audit;

Bellugue, Bocage, Borderie (sous-préfet), Bost (Gaston);

Cambelet, Cook (Francis);

Davidou, Déjouas, Denuel, Domenget de Malauger, Dussert;

Escande, Eymerit, Eyraud (Jean), Eyraud (Roger);

Garrigue, Godard (Louis);

Hertzog;

Lafon, Lale (Pierre), Lescure (Henri), Lescure (Jean), Marquay (Pierre), Matter, Morize (Marcel), Moulinier (maire de Bergerac);

Nadaud, Nouvel (Ernest);

Pampouille, Parcellier (Clément), Peyrot (professeur honoraire), Pozzi, Prat;

Rebière, Roig-Bourdeville, Rolland, Rousseau (Michel), Riu;

Sarraute;

Veillet-Lavallée, Vergniol, Villadary.

Après avoir « chassé la soif et l'appétit », comme il est dit dans les banquets de *l'Illiade*, cinq discours, dont on trouvera les textes plus loin, ont été prononcés dans l'ordre suivant, par MM. le docteur Pierre Rousseau, Beissac, prin-


cipal du Collège, Paul Petit, Gravier, élève de la classe de Philosophie, et Galand, professeur honoraire.

\*  
\*\*

Joyeuses agapes, certes, qui ressuscitent le temps heureux de la jeunesse, dont les Anciens goûtent mieux le charme à mesure qu'ils la sentent plus lointaine. Ils la revivent, par la pensée, en se tournant avec un affectueux respect vers Paul Petit, qui connut tant de générations, qui les entoura d'une affection toute paternelle, et dont la belle figure est inséparable de leurs souvenirs scolaires.

La fête de l'Association n'est-elle pas aussi celle de Paul Petit ?

---



## Discours de M. le Docteur Pierre ROUSSEAU

Président

---

MES CHERS CAMARADES,

L'an dernier, M. le Général Matter, dont nous fêtons à cette place la belle figure de soldat, vous disait avec émotion combien il avait senti, après sa visite au Collège, « que les liens qui le rattachaient à cet établissement étaient de ceux qu'il est impossible de dénouer ».

C'est bien là le sentiment, conscient ou enseveli au clair-obscur de vos consciences, qui vous entraîne à venir chaque année plus nombreux à ce banquet, avec la même fidélité.

Fidélité, ce mot ne traduit pas votre pensée intime; je veux dire: avec le même désir de voir grandir une société qui est votre vivante réalisation.

Mais, tout de suite, je vais vous rassurer. Grâce aux efforts de certains animateurs, notre Association ne cesse de progresser. A l'encontre de la Nature, dont les philosophes nous apprennent qu'elle ne procède pas par bonds, elle a vu s'accroître brusquement le nombre de ses adhérents. Elle a poursuivi, en collaboration avec M. le Principal, la mise en pratique d'améliorations réclamées par tous. Ses dons ont permis de réaliser un garage, construit sans porter atteinte à l'harmonie de la cour d'honneur. Elle a offert des prix, pour marquer l'effort des meilleurs élèves de chaque classe, en attendant de faire mieux encore.

A la fin de l'année scolaire, nous avons eu la surprise d'une réunion intime où nous convia M. le Principal pour assister à la remise de ces prix. Avec quelle joie, nous avons vu un essaim de gracieuses ballerines nouer et dénouer les figures de charmantes allégories. Nous avons applaudi de fraîches voix enfantines, assisté aux

jeux de jeunes muscles en plein essor. Puis, ce fut la lecture du *Palmarès*, enfin l'envol de toute cette jeunesse vers des vacances joyeuses.

Et ceux de ma génération ont peut-être évoqué, non sans mélancolie, le cadre de départs, plus ou moins loin dans le Passé, vers des vacances qui ne seront plus...

Distributions de Prix de jadis, n'aviez-vous pas quelque grandeur, malgré votre pompe officielle, dans la cour d'honneur du Collège, sous le soleil de juillet ! Arrivée des familles d'élèves, reçues par de jeunes chevaliers servants... cortège des robes aux blanches hermines, aux parements jaunes ou rouges... discours... livres dorés... vertes couronnes... éclat des cuivres de fanfares militaires... Rayonnement de joie des élèves montant sur l'estrade, aux applaudissements de leurs jeunes condisciples, sous l'œil attendri de parents fiers de leur succès. Tout cela n'était-il donc que manifestations surannées d'un formalisme sur lequel ont soufflé les tempêtes de l'après-guerre !

Laissez-moi l'illusion de penser que le Collège est toujours une grande famille, joyeuse des succès de ses fils, cherchant à les provoquer par de naturelles émulations, proclamant par ses fêtes solennelles que l'Université a la charge de l'avenir d'une race qu'elle sait devoir conduire vers son Destin.

Oh ! je sais bien que nos jeunes générations ouvrent leurs yeux sur des réalités qui ne furent pas les nôtres. Fils d'un siècle où la vie, dit-on, était facile, nous suivions, vers 1900, le chemin tout tracé qui nous menait vers la vie calme des classes moyennes françaises. Une guerre avait passé, dont le souvenir allait rejoindre dans nos mémoires celui des légendes de l'Histoire. Nous n'aspirions qu'à entrer dans la carrière que nous avaient tracée nos aînés ; l'angoisse de lendemains instables et cruels ne serrait pas nos cœurs dans son étreinte.

Et puis, ce fut le réveil brutal, le sillon sanglant tracé dans les villages de France. Comment nos jeunes camarades ne sentiraient-ils pas peser l'empreinte d'événements tragiques dans le Passé, et dont nul ne peut prévoir ce qu'ils seront demain. Au bouleversement de l'économie, à la menace sans cesse renouvelée des querelles entre les peuples, ils répondent par un certain mépris de la condition humaine, telle que la conçoit la tradition, l'attrance de l'aventure, le violent désir de réalisations rapides. Ils ne sauraient se contenter d'être les

enfants bien sages que chante Sully Prudhomme dans *Tendresses et Solitudes...*

Leurs blouses sont bien tirées  
Leurs pantalons en bon état  
Leurs chaussures toujours cirées  
Ils ont l'air sage et délicat.

Les forts les appellent des filles  
Et les malins des innocents.  
Ils sont doux, ils donnent leurs billes,  
Ils ne seront pas commerçants...

Sachant qu'ils seront les acteurs du drame qu'est la vie moderne, ils se préparent à la lutte, avec courage et fermeté.

Jeunes Camarades, venez chercher le repos et l'oubli à ces tables où règne l'Amitié. Le caractère de ces réunions n'est-il pas justement de redonner aux Anciens une jeunesse que vous rejoignez par delà les années écoulées? Ne voyez-vous pas que nous savons comprendre vos impatiences légitimes? Combien nous serions heureux de pouvoir vous donner la main pour écarter les ronces de votre route, dans la poursuite d'un idéal de paix, et dans l'union de toutes les bonnes volontés, pour la petite patrie, et pour la grande.

Mes chers Amis, je veux lever tout d'abord mon verre à la réalisation de vos espoirs.

M. le Sous-Préfet, M. le Maire se sont fait excuser. Ils sont retenus l'un par les obligations de sa charge, l'autre par un empêchement imprévu. Je sais personnellement qu'ils seraient heureux d'être à mes côtés. Je vous propose de lever notre verre en leur honneur.

Je bois à M. le Principal, fidèle conducteur de notre Collège, aimable collaborateur qui ne cesse d'apporter le concours d'une intelligente et sage administration;

— A la prospérité de l'établissement dont il a la charge.

Je veux boire à notre cher, bien cher Secrétaire général, qui nous a fait passer l'an dernier des instants d'exquise émotion, en nous contant dans cette langue merveilleuse qui est la sienne de si jolies choses sur nos vieilles tables du Collège.

Je bois à deux animateurs de notre Association, M. Coq et M. Foucaud, Secrétaire et Trésorier, dont le dynamisme jamais épuisé est toujours à la recherche de réalisations nouvelles;

— A vous tous, Messieurs, mes chers Camarades, au Collège, à ses professeurs, à vos familles.

## Discours de M. BEISSAC

### Principal du Collège

---

Puisque, en ce jour, Messieurs les anciens élèves du Collège de Bergerac, revient, au cours du banquet annuel, l'heure des allocutions, permettez au Principal de consacrer ses propos à des temps anciens. Ce faisant, il espère rester dans l'ambiance du moment, et, par le rappel de souvenirs « quarantennaires », rendre aux professeurs de l'époque un hommage mérité.

Certes, ceux d'entre vous qui, de 1894 à 1900, officiants scolaires, ont participé aux cérémonies des Distributions de Prix, se remémorent bien la physionomie des maîtres, leurs gestes, leurs mots familiers. S'ils ont souvenance du *cognomen* ou de l'*agnomen*, en est-il de même des discours d'usage jadis entendus ?

Une recherche dans les archives me fit découvrir, cette année, de vieilles brochures, feuilles jaunies des palmarès de la fin du siècle dernier. Témoignage d'une ardeur scolaire disparue, recueil des manifestations oratoires académiques, elles ont, à ce double titre, un indéniable intérêt. A dater de l'an de classe 1893-1894, elles contiennent le texte des discours d'usage, dont la lecture n'est pas sans charme. Certains méritent d'être goûtés. A l'attrait des belles pages bien écrites, pleines de fortes pensées, ils joignent d'utiles leçons, ces discours toujours riches d'une jeunesse que les auteurs et les auditeurs n'ont plus.

J'ai pensé que l'évocation sommaire de quelques-uns de ces feuillets ne vous déplairait point. Aux doyens de l'Amicale, cette promenade rétrospective pourrait faire oublier le poids des hivers, tandis qu'elle ramènerait les jeunes au jour du dernier discours subi, rachat d'un départ définitif.

En juillet 1895, s'inspirant d'un passage de Montaigne, le jeune professeur de troisième fait l'apologie de deux états de l'intelligence, *a priori* néfastes au savoir. Cet essai oratoire accuse par la forme de



l'expression et la vigueur de la pensée des qualités qui s'affirmeront sans conteste et mériteront au deuxième discours de M. Petit, de la part du président de la cérémonie de 1907, ce bel éloge : « Il faut que je parle, et j'écoute encore. » Notons que M. de Bœck, ancien élève du Collège, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux, était bon juge en la matière. Dans son premier discours, M. Petit, auquel j'adresse, heureux de le voir ici, mes sentiments de déférente sympathie, montre quelle efficacité, dans la formation du caractère comme dans l'acquisition et dans l'utilisation des connaissances, peuvent avoir l'ignorance et le doute.

En révélant à l'homme la petitesse et la relativité de son savoir, c'est-à-dire son ignorance, l'étude l'incline à la « modestie », à la « tolérance ». Bien loin d'être paralysée de l'intelligence, l'ignorance est un motif d'action; elle provoque la curiosité féconde, source de vertus précieuses.

« Savoir douter : c'est opposer à la fureur des partis le respect que l'on doit à la liberté de la conscience et de la pensée »; c'est pratiquer cette vertu primordiale, la tolérance, sans laquelle le commerce intellectuel est difficile, la vie sociale précaire.

« Depuis longtemps, dit l'orateur, on ne fait plus cuire ses contradicteurs, on a trouvé d'autres moyens de les réduire... Mais, chers élèves, quand vous en rencontrerez dans la vie — et l'espèce n'en est pas rare — évitez à leur égard la violence et l'injustice. »

A cette belle leçon de modération, le maître en ajoute d'autres: il exalte la noblesse, l'utilité du travail, « même le plus obscur, le plus impuissant à fleurir »; il invite à ne mépriser personne, « car le mépris n'est pas seulement sécheresse du cœur, c'est une étroitesse d'esprit. »

Et le discours se termine par cet aphorisme : « Vous ne pourrez que gagner à devenir ignorants en apprenant beaucoup. »

\*  
\*\*

De l'épithète « Fin de Siècle » faire surgir le panégyrique des deux sentiments qui, précise l'orateur, « ont fait dans tous les temps la grandeur du peuple français: l'amour de la patrie et de l'humanité », semble une gageure. Gageure brillamment soutenue, en 1896, par le professeur de seconde.

Serait-elle synonyme de décrépitude, cette locution ? Peut-elle

être infligée comme une flétrissure ? Non, certes ! et M. Junca, passant en revue les institutions politiques et sociales du pays, dressant le bilan de l'état intellectuel de l'époque, prononça alors un discours que le temps ne peut reléguer dans le passé, tant il est d'actualité. Certains passages, si je ne vous indiquais ma référence, vous paraîtraient écrits sous l'empire des préoccupations présentes.

« Dans les assemblées parlementaires, on s'invective, on s'injurie, et les adversaires ne restent toujours pas fidèles aux lois du bon ton et de la courtoisie... Tant que la Grèce fut un pays libre, elle resta grande parmi les nations. A Rome, quand les Césars eurent confisqué toutes les libertés, la décadence se précipita. Pourquoi donc s'effrayer de l'état présent des esprits ?... Au-dessus des factions s'élève et plane l'image de la Patrie, à peine a-t-elle fait entendre sa voix que les haines et les colères s'apaisent et que le péril commun unit tous ses enfants sous le même drapeau. »

Et le jeune auditoire d'entendre en manière de péroraison ces très hauts enseignements :

« Aimons la liberté malgré les excès ; travaillons sans défaillance à diminuer, autant qu'il est en nous, la misère, et à faire s'épanouir sur le visage assombri des déshérités, des sourires émus de reconnaissance et de joie. A tous les mécontents, à tous ceux-là qui trouvent que les temps sont durs, crions bien haut : Vous n'êtes pas des hommes de bonne foi. »

\*  
\*\*

A l'aube des vacances de 1897, un des professeurs de langues vivantes, déplorant l'humeur casanière des petits-neveux de Montaigne, se fait l'apôtre du tourisme. Evidemment, M. Duchâtelet n'emploie pas ce mot : ni le temps ni les mœurs ne l'ont encore bien accredité ; de la part d'un universitaire, ce serait péché contre le beau langage. M. Duchâtelet discourt des voyages.

Notons son regret de la disparition du « Tour de France, passé de mode aujourd'hui », son appréciation des moyens de transports rapides du moment : « Chemins de fer ou bicyclettes nous ont habitué plutôt à dévorer des kilomètres qu'à contempler des paysages, à étudier les coutumes, à observer les hommes. »

Son invitation aux voyages à travers le beau pays de France et, « si l'appétit vient », à l'étranger, s'inspire de la certitude que « la

lecture du livre du monde » est à tous égards profitables, parce qu'on en tire de précieuses leçons. De nos jours, l'humeur casanière ne se trouve guère plus, on feuillette le livre du monde.

Une ironie malséante pourrait mettre en opposition cette invite aux randonnées et certain passage du discours de 1898 composé par un pur « classique », convive habituel de vos agapes.

Ecoutez ces propos : « Ne prenez donc pas la terre pour un champ de course, chers élèves... Que de gens ont fait le tour du monde, à qui aurait été plus profitable, pour leur progrès intérieur, un simple voyage autour de leur chambre... »

Auraient-ils été contraints à une option, les jeunes et consciencieux auditeurs de jadis, que, unanimes dans le choix, ils auraient écarté, je crois, le voyage illustré par X. de Maistre et préconisé par leur professeur. Leur faire grief de ce penchant ? Impossible. Ce serait témoigner du caractère de la jeunesse une méconnaissance absolue. Comment pourrait-elle concevoir les bienfaits de l'introspection ? « L'étude, la méditation, ces principes vraiment féconds de la vie intérieure » vont à l'encontre de ses aspirations. Plus tard, l'importance et la valeur de ces principes apparaîtront sans conteste, mais... plus tard... quelquefois trop tard.

Ainsi louable était le mérite, excellente la leçon de M. Galand, qui, à l'encontre des riantes perspectives, enseignait une doctrine plus austère, sûr garant de l'épanouissement des facultés humaines, et parlait de « la vie intérieure, source intarissable de force et de beauté morales ».

\*  
\*\*

MESSIEURS,

Je ne pousserai plus avant cette excursion au travers des vieux palmarès. Je n'ai sans doute pas su lui donner tout l'attrait qu'elle comporte ; j'ai voulu toutefois, évoquant la personnalité morale des maîtres de jadis et leurs vertus éducatives, vous associer à un hommage à la culture secondaire, génératrice dans la glèbe humaine de riches moissons.

MESSIEURS,

L'action bienfaisante de votre Association à l'égard du Collège s'est manifestée cette année non seulement par la libéralité coutumière

des récompenses, mais aussi par la participation de votre trésorerie à des améliorations matérielles : l'une utilitaire, l'autre... esthétique, toutes deux effectuées dans la cour centrale. Grâce au garage, « les intempéries ne mettent plus à mal les bicyclettes des collégiens ». A elles, désormais, le trottoir est interdit. Une plantation déjà luxuriante cèle enfin aux regards, sinon... à l'odorat, un édicule que les mânes du père de Titus ne chérissent point, quoi qu'on dise.

Le choix judicieux d'une Commission compétente, disposant d'une subvention encore plus substantielle que précédemment, a permis d'attribuer aux lauréats des prix d'excellence, des ouvrages appropriés à leur âge et à leurs études. Au nom du personnel et des élèves, je vous prie de trouver ici l'expression de notre gratitude. Je dois aussi traduire à votre distingué Président et aux membres du Bureau la très grande satisfaction qu'ils nous ont procurée en honorant de leur présence la lecture du Palmarès et la distribution des volumes offerts.

Il sied de remercier la Municipalité de sa sollicitude en vous faisant connaître quels travaux d'appropriation ont été exécutés au cours de l'année. Création d'un garage, aménagement d'une nouvelle salle de classe, pour abriter la deuxième chaire d'anglais créée en octobre dernier, réfection d'une étude et de divers couloirs, enfin nouveau et sérieux contingent de tables.

MESSIEURS,

Je bois à la santé de vos familles, aux succès de vos cadets. Je lève mon verre au souvenir de vos aînés, à la prospérité de votre Association ;

— au Collège de Bergerac, à tous ses anciens Elèves.

---

## Discours de M. Paul PETIT

Secrétaire

---

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

L'an dernier je vous ai parlé des vieilles tables et des vieux bancs du Collège. Cette année, l'idée m'était venue de vous parler des vieux livres, non seulement de ceux en marge desquels la charmante fantaisie de Jules Lemaître a brodé de si spirituelles histoires, mais aussi de ces vieux livres scolaires qui se sont usés au service des potaches, de ces vieux bouquins fatigués, disloqués, où est resté pourtant, comme une fleur séchée entre les pages, quelque chose de notre jeunesse.

Mais je renonce à ce propos, ayant dessein aujourd'hui de vous rapporter quelques souvenirs personnels, quelques impressions sur un ancien élève au nom fameux : Mounet-Sully, Sociétaire et Doyen de la Comédie-Française.

\*\*

Nous avions fait connaissance en 1910, à l'occasion d'une conférence sur les sermonnaires classiques. J'annonçais, j'introduisais ces grands représentants de l'éloquence de la chaire au XVII<sup>e</sup> siècle. Le Maître en faisait des lectures, leur prêtait sa voix magnifique, sa voix caressante et grave de violoncelle. Et c'était pour moi — ai-je besoin de le dire? — les bons moments, que ceux où je cessais de m'entendre pour l'écouter. Comme il était très indulgent, il voulut bien être content de ma modeste collaboration, et, à partir de ce jour-là, m'honorer de son amitié. Ainsi s'établirent entre nous des relations qui me permirent de le fréquenter pendant ses vacances, de connaître de près ce Bergeracois pur sang, qui fut non seulement

un incomparable tragédien, et, à ce titre, une de nos gloires nationales, mais — vous pouvez m'en croire — le plus aimable, le plus généreux et le meilleur des hommes.

\*  
\*\*

#### MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous présenter non pas un Mounet-Sully en pantoufles, mais, tout de même, un Mounet-Sully familial.

Comme il s'intéressait aux choses de la table, étant trop gourmet pour n'être pas un peu gourmand, il m'est arrivé parfois de l'accompagner chez les fournisseurs, qui étaient fiers, du reste, de le servir, et qui l'aimaient, parce qu'il avait, avec un grand air, beaucoup de simplicité. Je le revois tâtant en connaisseur la maturité de quelques fromages de Camembert, et s'essuyant, après le choix, au tablier de la marchande. Plus loin on allait « chez Céline » pour lui demander du brochet ou de la truite. Ailleurs on commandait de « l'enchaud », ce filet de porc froid, où l'ail, truffe du pauvre, met son odeur obstinée.

De son pays, dont il aimait tout, comment n'eût-il pas aimé la cuisine — non pas seulement les foies gras, les pâtés, les volailles et les confits, mais des plats plus communs ? Un soir qu'il avait réuni de nombreux convives dans sa très belle salle à manger de Garrigues, il nous servit, entre autres bonnes choses... qu'attendez-vous ? un de ces rôtis de cochon de lait, dont il était friand et qu'il s'était promis de nous faire apprécier ? ou un de ces lièvres à la royale dont il avait donné une recette à lui dans un numéro des *Annales gastronomiques* ? Non pas : un ventre de veau ! Il en avait lui-même, avec sollicitude, surveillé la cuisson mitonnée, et on y sentait un arôme subtil de « fine ». Je vous assure qu'avec un vieux Porto ce n'était pas « méchant » !

\*  
\*\*

Pourtant, quelque aimable que fût la compagnie, ce que j'aimais le mieux encore, c'était de déjeuner en tête-à-tête avec Mounet-Sully. Certes le menu était bon, et je n'en faisais pas fi. Mais le vrai régal, pour moi, consistait dans sa conversation, dans ce qu'il me racontait,

dans ses réponses à mes questions sur les auteurs, sur les acteurs et les actrices, sur ses camarades du Français, sur ses succès personnels, sur ses triomphes. Car ce que furent certaines de ses incarnations, le mot « génial » a été souvent employé pour les caractériser.

Son lyrisme, son romantisme ne nuisaient pas, d'ailleurs, à sa manière d'interpréter les classiques, ne diminuaient en rien son culte à leur endroit. Il adorait Racine pour la musique divine de ses vers et pour sa connaissance des passions humaines : « Quand on a écrit *Andromaque* à vingt-huit ans, me disait-il, on n'a plus rien à apprendre de la vie. »

J'ajoute qu'il se prêtait de bonne grâce à la satisfaction de ma curiosité, et que je n'ai jamais trouvé chez lui la moindre vanité, la moindre mesquinerie. Rien de vulgaire et de bas, rien que de noble dans cette âme, faite pour aimer, admirer, vibrer. Sa devise était : « Par la foi ! ». La foi, c'est-à-dire le contraire du scepticisme, de l'insincérité, la croyance en un idéal de perfection, difficile à atteindre sans doute, mais qui vaut la peine qu'on s'y évertue, qu'on y engage sa conscience.

\*

\*\*

#### MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Le 26 octobre 1912, Mounet-Sully fut le président d'honneur du banquet de notre Association. Fête splendide, dont le compte rendu a paru, tout au long, dans notre Bulletin de troisième et quatrième années. Discours chaleureux, comme il convenait dans une atmosphère d'allégresse. Le sien, qu'il lut comme lui seul pouvait le lire, nous tint sous le charme. Il y avait là de l'émotion, du pittoresque, de la gentillesse. Laissez-moi vous en citer ce passage, si délicat à l'égard de ses auditeurs : « Il m'est arrivé souvent de prendre place à des banquets semblables à Paris et même en province ou à l'étranger, et d'y entendre des paroles réconfortantes pour mon pays et pour moi. J'ai passé là des heures de joie, certainement ; mais cette joie n'était jamais complète : il me semblait toujours qu'il y manquait quelque chose... et je ne savais pas quoi. Eh bien ! je le sais maintenant, et mon bonheur est complet ; ce qu'il y manquait, c'était votre présence, dans le décor du pays, avec la caresse de l'accent du terroir et la palpitation de l'air natal. »

Après l'éloquence, la déclamation: de sa voix souveraine, le Maître nous dit : *Une soirée perdue*, de Musset, *La ballade du désespéré*, de Mürger, et il termina par ce morceau de bravoure : *La chanson des deux épées*, d'Henri de Bornier. Quelles ovations! Ah! cette soirée-là ne fut pas une soirée perdue! Le menu, très soigné, ne coûtait pas cinq francs, et la Comédie-Française était pour rien. Souvenir et regrets !

\*  
\*\*

Mounet-Sully est mort le 1<sup>er</sup> mars 1916, dans sa soixante-douzième année, en plein remous de la Grande Guerre, et l'on a pu dire, vraisemblablement, que cette guerre hâta sa fin. Car celui qui était comme le grand-prêtre de notre art dramatique, aimait la France d'un tendre et profond amour. On connaît son mot quand sonna l'heure bouleversante de la mobilisation générale : « Comment! nous allons nous commettre avec ces gens-là! »

Treize ans plus tard, en juin 1929, une troupe homogène de l'illustre Maison dont il avait été le Doyen, vint chez nous, c'est-à-dire chez eux, rendre un pieux hommage, sous les auspices de notre Cercle Musical, à Sully et à Paul Mounet. Devant des milliers de spectateurs, dans le plein air de notre Théâtre de verdure, on joua une tragédie d'Euripide et Rivollet : *Alkestis*. Et j'écrivais au lendemain de cette émouvante représentation (permettez-moi d'exhumer quelques lignes oubliées) : « Les frères Mounet! noms liés, gloires inégales, sans doute, mais jumelles. Paul extraordinaire de vitalité, de force luxuriante; tempérament généreux et même prodigue — prodigue de tout: de sa santé, de son argent, de son talent et de son cœur; né pour se dépenser, pour faire de soi, toute sa vie, le plus magnifique don; âme exquise sous la virilité ou la rudesse du masque.

« Sully, plus olympien, plus semblable à Apollon qu'à Héraclès, « grand modèle d'art et de beauté », selon l'expression d'Antoine; consciencieux jusqu'au scrupule et scrupuleux jusqu'à l'angoisse; classique par la noblesse, romantique par le lyrisme; interprète admirable de quelques figures immortelles : le Cid, Horace, Oreste, Néron, Hernani, Ruy-Blas; sublime dans les rôles de Joad, d'Hamlet, de Polyeucte; humain et surhumain, atteignant les plus hautes cimes dans *Œdipe-Roi*; digne enfin, au jugement de tous ceux qui l'ont



connu, d'être mis à côté et même au-dessus d'un Lekain ou d'un Talma. »

C'est Silvain qui, le jour des obsèques de Mounet-Sully, pouvait dire de celui qui venait de mourir pour entrer dans l'immortalité : « La beauté du corps, la noblesse du visage, l'art du costume, le don de l'attitude, la grâce des gestes, l'intuition profonde des personnages qu'il représentait, je ne sais quel charme ingénu et viril qui n'appartenait qu'à lui, et la voix, cette voix admirable au service d'une admirable diction, cette voix où sonnait et frissonnait la gamme infinie des douleurs humaines, il avait tout, et tout au suprême degré. »

\*  
\*\*

#### MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

N'était-ce pas le lieu, ici, en présence des anciens élèves de notre Collège, d'évoquer, fût-ce d'une manière imparfaite, la mémoire de celui qui présida un soir, il y a vingt-quatre ans, des agapes comme celles-ci ? N'était-ce pas le lieu de nous souvenir avec fierté, nous les Bergeracois, de celui qui illustre à jamais notre petite patrie et d'associer, en même temps, à son nom, à celui de son frère Paul, quelques compatriotes d'élite (je ne parle que de ceux qui ne sont plus) : les Samuel Pozzi, les Elie Rabier, les Albert Delpit, les Albert Claveille... ?

Aimons nos grands aînés, Messieurs, admirons-les, même et surtout quand leur front dépasse le nôtre. De tels sentiments nous élèvent nous-mêmes : car « l'âme — et c'est par ce mot d'un philosophe grec que je termine — l'âme ne peut admirer qu'en devenant belle ».



## Discours de l'élève J. GRAVIER

de la classe de Philosophie

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESSIEURS,

Si, après les beaux discours que nous venons d'entendre, je me permets humblement de placer quelques mots, ce sera d'abord pour vous demander, Messieurs, toute l'indulgence que vous êtes capables d'accorder à un jeune « potache », bien novice encore dans l'art oratoire. Ce sera ensuite pour vous remercier de l'honneur que vous nous avez fait en nous invitant à votre réunion intime, et d'avoir voulu qu'il y ait ainsi une charnière vivante, un lien solide, entre les générations qui ont quitté le Collège et celles qui y sont encore.

Je suis un élève, mais, si toutefois je puis franchir comme vous, et sans espoir de retour, la barrière redoutable du baccalauréat, me voici à la veille de devenir un « Ancien Elève », et ce n'est pas sans effroi que je vois arriver, bien trop vite à mon gré, la vie avec toutes ses incertitudes.

L'existence au Collège, un peu monotone peut-être, passe cependant avec une rapidité extrême. Voilà sept ans que nous sommes entrés en 6<sup>e</sup>, sept ans que nous nous sommes assis à votre suite, Messieurs, sur des bancs qui portent encore, gravés, les noms de beaucoup d'entre vous, et nous voici déjà face à face avec la dure réalité de la vie.

Ce n'est pas sans peine que nous voyons arriver le moment où nous n'aurons plus pour nous éveiller et nous conduire au travail le tintement si bien réglé de notre bonne vieille cloche, où nous n'aurons plus pour nous remettre dans la bonne voie les bienveillantes observations, qui nous paraissent parfois un peu dures, de notre Principal, de nos professeurs et de nos surveillants.

Cependant, Messieurs, en ce moment critique que vous avez tous rencontré, votre exemple est pour nous d'un grand réconfort. Vous venez en effet de nous montrer aujourd'hui que la vie du

Collège ne devient pas lettre morte lorsqu'on l'a quittée, mais qu'on peut la revivre encore quelquefois dans une belle journée comme celle-ci.

Si vous saviez, Messieurs, le plaisir que j'éprouve en voyant que cette table est semblable à celle autour de laquelle nous nous asseyons chaque jour dans notre vieux réfectoire ! Certes, le cadre ici est plus luxueux, la chère est sans doute meilleure, et les vins... un peu plus capiteux ; mais comme l'esprit des convives est le même ! Lorsque, après une journée de travail qui nous a dispersés dans nos classes, nous nous retrouvons autour de « la table », nous sommes contents d'échanger nos petites impressions, sans contrainte, entre « copains » et avec cet esprit immuable de collégiens railleurs mais « bons garçons » tout de même. De même, vous nous montrez que ce même esprit peut revivre et que, lorsqu'on est séparé par les vicissitudes de la vie, on peut se retrouver et se confier les uns aux autres tout comme autour de la table du réfectoire.

Mes remerciements vont donc à vous tous, Messieurs, qui nous avez fait pénétrer, un peu prématurément peut-être, mon camarade et moi, dans votre cercle d'Anciens Elèves et qui êtes en train de nous montrer que les ans n'effacent pas la belle camaraderie créée sur les bancs du Collège.

Permettez-nous donc, à nous les jeunes, de compter sur les Anciens Elèves pour nous guider dans notre vie nouvelle, pour pouvoir retrouver ensemble quelquefois ce bon esprit qui n'existe qu'au Collège et... à une table comme celle-ci, pour sentir enfin que nous ne sommes pas seuls mais environnés de la sympathie de tous ceux qui nous ont précédés.

Cependant, Messieurs, je ne voudrais pas aujourd'hui abuser de votre complaisance, car vous avez tous quelque hâte d'écouter des paroles plus autorisées que les miennes et aussi de revivre ensemble quelques bons moments. Je ne veux pas retarder ce plaisir, et je souhaite seulement de vous voir appliquer le conseil de Rabelais : « Esbaudissez-vous et vivez joyeux », car, au XX<sup>e</sup> siècle comme au XVII<sup>e</sup>, il est sans doute sage de « rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri ».

En vous remerciant encore une fois, je lève mon verre à la prospérité de notre cher Collège et à celle de votre généreuse et toujours jeune Association.

Le Collège il y a quarante ans

**Discours de M. GALAND**

**Professeur honoraire**

---

MESSIEURS, MES CHERS AMIS,

Votre dévoué Secrétaire adjoint, M. Robert Coq, qui est aussi mon ancien élève, a réussi à me persuader que vous auriez plaisir à m'entendre. Puisse-t-il ne pas s'être trompé !

Je voudrais vous parler du Collège il y a quarante ans, et spécialement du personnel enseignant avec lequel je me suis trouvé en contact à mon arrivée à Bergerac.

Votre éminent compatriote Elie Rabier, alors directeur de l'Enseignement secondaire, m'avait fait l'honneur de m'envoyer professer dans son Collège. Me voilà donc, par un beau jour de septembre 1897, devant la porte ouverte.

En entrant, je me trouvai en présence d'un vieil homme un peu voûté, au visage doux et souriant. Il était assis en tailleur sur une vaste table basse bien cirée. En face de lui était accroché au mur un portrait de Victor Hugo qui souriait aussi dans sa barbe blanche. Ce double sourire me parut de bon augure. Ce tailleur-concierge s'appelait Blondy.

Il descendit de sa table pour m'indiquer le chemin du cabinet de M. le Principal. Mais ce n'est pas dans son cabinet que je rencontrai M. Genty. Il était dans son jardin. Il portait deux énormes arrosoirs. C'était un petit homme aux cheveux gris. Il touchait à sa retraite et me parut bienveillant mais désabusé.

« Ah ! me dit-il, vous vous appelez Galand ? Je m'appelle Genty ; le professeur de physique s'appelle Joly. Genty, Joly, Galand ! Nous allons être un Collège coquet. » Je compris tout de suite qu'il n'était pas un Principal pontifiant. Par la suite j'éprouvai qu'il n'était pas

tracassier, ce dont je lui garde un souvenir reconnaissant. Car il y avait encore des Principaux tracassiers. Cette variété indésirable a complètement disparu.

M. Genty m'annonça que je prenais la classe de troisième. Je ne me doutais pas que je la garderais trente ans.

Avez-vous, mes chers amis, gardé le souvenir de cette classe, au fond du couloir, près de la chapelle? Une fenêtre au midi nous donnait en hiver, les jours où il fait, comme on dit, soleil, la plus réjouissante lumière. Je crois voir encore ces rayons dorés qui dansaient sur nos Xénophon tandis que je vous faisais traverser avec les Dix Mille les plaines parfumées de la Mésopotamie, peuplées d'outardes, d'autruches et d'onagres.

J'ai été le premier à fonder au Collège une bibliothèque de classe. Elle donna naissance au Livre d'or où sont inscrits les noms de tous ceux qui, par de minimes cotisations, ont contribué à l'enrichir. Il n'y eut jamais d'abstention. Les noms de tous les élèves de troisième figurent au Livre d'or.

Les débuts furent pénibles. Il fallut acheter même le meuble accroché au mur. La caisse du Collège ne voulut pas s'ouvrir pour nous. Voyez, mes chers amis, qu'un lien de plus vous rattache au Collège. Vous y restez propriétaires d'une bibliothèque. Quand j'ai pris ma retraite, cette bibliothèque comptait environ deux cents volumes. Je dois avouer, à votre honte, que beaucoup étaient souillés de caricatures et d'annotations saugrenues.

Mais, enfin, vous les lisiez, et c'était une joie pour moi de voir s'éveiller en vous l'admiration pour nos meilleurs écrivains, surtout pour nos grands poètes. Les poètes parlent de plus près aux adolescents qui ont à la fois, comme dit Musset, « jeunesse de visage et jeunesse de cœur ».

Je ne veux pas m'attarder à ces souvenirs. Et pourtant, une émotion profonde m'étreint quand je pense à ces noms qui sont marqués d'une croix sur le Livre d'or.

En me quittant, vous entriez en seconde où vous trouviez Junca. Je sais, par mon petit cousin, votre camarade Yvan Roux, que vous l'aviez surnommé « Plaute ». Pourquoi? Je l'ignore. Mais ce nom à sonorité calme convenait à son caractère paisible, à sa modestie, à la solidité de son enseignement. Vous l'auriez plus tard admiré davantage si vous aviez connu l'héroïsme de sa vie privée.

En première (c'était encore, je crois, la rhétorique) vous aviez pour maître notre cher ami Paul Petit. S'il n'était pas là, je vous dirais ce qu'il était il y a quarante ans. Sa verve, son esprit, sa curiosité passionnée pour les questions littéraires et sociales, toutes ces valeurs, il les a conservées. Mais il avait en outre une exceptionnelle virtuosité dans les exercices sportifs, et la vieillesse toute seule n'aurait pas réussi à l'en déposséder tout à fait.

La philosophie vous était enseignée par Sireygeol. Il avait une belle tête de consul romain grave et rude. C'était le plus barbu d'entre nous. Certes, nous l'étions tous plus ou moins. C'était la mode. Mais Sireygeol exagérait. Il avait des poils noirs jusqu'aux yeux.

En arrivant en troisième vous aviez profité des leçons de nombreux autres maîtres que je vais rapidement vous rappeler.

En quatrième, Laferranderie, affable et courtois.

En cinquième, Trigoulet, que vous appelez « Triquette » parce qu'il avait une jambe de bois. C'était un brun périgourdin à fortes moustaches. Il était très dévoué à ses élèves.

En sixième, Pucheu, excellent collègue; encore un barbu qui dans nos réunions amicales, nous chantait les plus plaisantes chansons. Son fils est aujourd'hui au Collège un répétiteur très aimé de ses élèves et très estimé de l'administration.

En septième, Grossetie, dont je vois encore la bonne figure placide.

En huitième, Cambos, un survivant, qui a pris sa retraite dans son pays gascon. Il est l'auteur d'un estimable petit volume de vers patois qu'il a intitulé: *Flor de Gascougnou*.

Je veux rappeler spécialement à votre sympathie le nom du bon Lanau, toujours souriant dans sa moustache grise. Il régentaient une sorte d'école maternelle et il était une véritable maman pour les petits. Sa sollicitude s'étendait jusqu'à prévoir leurs moindres envies. En prévision de quoi il avait toujours des serviettes dans ses poches.

En mathématiques, vous aviez le brave Fajadet, robuste ariégeois, un peu bohème, aussi bon qu'il était fort. Il ne méprisait pas les lettres.

En physique, Joly, agrégé, resta peu de temps. Il vient de prendre sa retraite comme professeur au Lycée Henri-IV.

Notre vieil ami Cognet, toujours très soigné et très soigneux, grand amateur d'excursions à bicyclette. Il n'est pas fumeur et il cherchait, bien inutilement hélas! à nous dégoûter du tabac. Il fit

périr un jour devant les élèves un lapin inoffensif en lui injectant un gramme de nicotine. Il est aujourd'hui en retraite à Angoulême.

En histoire, c'était Renard, robuste garçon au visage fleuri, spirituel et caustique, souvent distrait. Mais votre âge était sans pitié et vous le faisiez souvent enrager.

Lalesque, encore un gascon toujours jovial et boute-en-train, collectionnant les insectes et les plantes pour vous initier à l'Histoire naturelle. C'est lui qui a inspiré sa vocation à mon gendre, votre camarade Georges Petit.

Fougniet, grand, maigre, hirsute, enseignait énergiquement les mathématiques aux petites classes.

Vous appreniez l'allemand avec Welty, alsacien aux yeux bleus, dont les cheveux blonds grisonnaient en toupets crépelés. Il avait conservé l'accent. J'ai entendu dire que vous le mettiez souvent en colère.

Sécheresse professait l'anglais. Il était grand et blond, sans coquetterie. Il aimait bien tout ce qui venait d'Angleterre.

Bordes, professeur de dessin, avait une belle tête d'artiste. Il se flattait d'avoir été le camarade de Courteline au 21<sup>e</sup> chasseurs. Il avait évidemment moins de gaieté que son illustre compagnon d'armes. Mais il avait un réel talent. J'ai vu de lui des tableaux remarquables. Il avait bien voulu illustrer l'année 1903-1904 de notre Livre d'or. Ceux d'entre vous qui étaient alors en troisième ont certainement plaisir à reconnaître leur profil à la plume.

Le père Lajoux enseignait le solfège. Il était petit par la taille, mais grand par le talent.

Dans l'administration, M. Genty avait pour surveillant général Sauvier, qui ne fit que passer et que remplaça notre ami tant regretté Brousse, dont la plupart d'entre vous ont pu apprécier la complaisance et le dévouement.

L'économe était Laplace. Son nom l'avait prédestiné à l'astronomie. Il avait installé une lunette dans le grenier du Collège. Vous l'appeliez « Tra-Tra ». C'est ainsi qu'il prononçait les mots : entrez, entrez ! Il avait, si je puis dire, un autre violon d'Ingres dont les accords étaient des accords de participes. Il faisait le cours Rabier. Ce cours enseignait l'orthographe. On a eu bien tort de le supprimer. Aujourd'hui, l'orthographe est devenue une superstition.

Ici s'arrête, mes chers amis, la liste de mes premiers collègues

d'il y a quarante ans. La plupart d'entre eux ne sont plus, hélas ! que des ombres. A Bergerac, il ne reste plus que Petit et moi, qui sommes seulement dans la pénombre.

Je viens d'évoquer ces ombres devant vous, et, plus heureux qu'Ulysse, je ne les ai pas évoquées en versant le sang noir des brebis au sombre pays des Cimmériens, mais dans la brillante salle de l'Hôtel Maury, après de copieuses libations de Monbazillac. Si je pouvais, comme Ulysse, leur rendre un instant la parole, je suis convaincu qu'elles s'uniraient à nous pour souhaiter à votre Association déjà si vivante et à notre cher Collège qui est aujourd'hui en si bonnes mains, une ère de prospérité croissante, féconde en succès et toujours fertile en solides amitiés.

---



La pièce choisie est l'une des plus classiques du répertoire moderne... Edmond Rostand qui exalte le roi de Rome, rejeton débile de Napoléon I<sup>er</sup>, n'a pas prétendu faire de la propagande bonapartiste, mais œuvre française. Je dirai plus: contant en vers ailés « l'histoire d'un pauvre enfant », il a opposé à l'étouffante Sainte-Alliance des rois la tradition de liberté qu'incarne la France depuis la Révolution. Ainsi l'ouvrage demeure-t-il, avertissement pour l'heure présente, animé de ce grand souffle national qui seul est digne d'entraîner les foules.

On en eut la preuve, l'autre soir, dans les applaudissements qui saluèrent la tirade fameuse où Flambeau revendique pour les humbles troupiers le mérite premier des victoires, où de grands chefs comme Marmont cueillirent honneurs et fortunes, jusqu'au jour où ils furent las. Il est vrai que ce rôle magnifique de grognard de la Garde était tenu par un artiste remarquable, Romuald Joubé, ex-pensionnaire de la Comédie-Française et vedette du boulevard....

De multiples braves ont justement salué ces ailes qui poussent, battent, s'ouvrent, se meurtrissent, se brisent et se ferment dans un flot de sentiments, d'images et de rimes chantantes....

Matériellement, la soirée fut parfaite. Cadre digne d'une grande scène, grâce aux ensembles Empire, Louis XV et Louis XVI gracieusement prêtés par nos antiquaires Chaume et Pimouguet, sans oublier les décors que le propriétaire de la salle, M. Alaus, a mis à la disposition de la troupe. L'entrée même avait été abondamment fleurie, à titre amical, par Mme Naudy-Souchet.

Ajouterons-nous, pour employer une vieille formule parisienne, que le tout-Bergerac était là ?....

Voici d'autre part ce que publie dans *L'Azur*, le journal de l'internat du Collège de jeunes filles de Bergerac (n° 7 de mai 1937), Mlle Madeleine Viguiet, élève de première A', qui, à l'âge où l'on entend le mieux résonner les vers d'Edmond Rostand, nous donne un frais écho de son émerveillement :

Quinze jours ont passé, et j'ai encore le même enthousiasme....

Mais, lorsque je revois dans ma pensée cette soirée, une figure se détache avec plus de netteté que toutes les autres: c'est celle du duc de Reichstadt. Comment dire l'impression produite sur une sensibilité toute neuve par la silhouette romantique, la pâleur blonde de l'Aiglon « dans son uniforme blanc »?

J'ai été conquise dès le premier acte par le jeu si nuancé de Gaston Alain, tantôt passionné et beau comme un jeune dieu dans son emportement magnifique, tantôt faible comme un pauvre enfant, et tendre, et émouvant.

Je pense au retour silencieux des pensionnaires... Les yeux fixés dans le noir, je voyais repasser des images lumineuses et j'écoutais dans mon cœur des voix qui disaient la musique des vers de Rostand que j'avais aimés. Et la nuit qui suivit, ces formes, ces couleurs, ces sons s'unirent en un rêve merveilleux qui fut pour moi un enchantement.

La place nous manque pour d'autres citations un peu longues. Notons seulement que toute la presse locale et régionale a souligné sympathiquement cette initiative de l'Association, qu'elle souhaite ne pas être éphémère.

**PREMIER GALA**  
de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège  
DE BERGERAC

**SALLE CYRANO**  
PLACE DE LA REPUBLIQUE - BERGERAC

Bureaux : 20 heures

Vendredi 16 Avril 1937

Bidon : 20 heures 30

REPRÉSENTATION OFFICIELLE  
DU  
THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN

**ROMUALD-JOUBÉ**

Ex-pensionnaire de la Comédie Française, dans le rôle de « Flambeau »

**GASTON ALAIN**

dans le rôle de « Duc de Reichstadt »

**L'AIGLON**

DRAME EN SIX ACTES, EN VERS, d'Emile ROSTAND

**MARCELLE REMON**

**GASTON OUGIER**    **GABRIELLE HERLAND**  
**MARCEL STREDON**    **SUZY DESCENAY**  
**LUCIEN WEBER**    **HENRI SALLES**  
HIRLEMAN - LUIGIENNE DANÉY - MAX DAGUY  
MAURICE DELLI - MARLYNE LOUIS - GASTON LAROCQUE  
et

**JEAN REYNOLS**

PREUX DES PLACES :

Loges, 20 fr. - Fautouils, 18 fr. - Galeries, 15 fr. - Premières, 12 fr.

En raison de sa longueur le spectacle commencera très exactement à l'heure annoncée.

« Ce que nous voulons retenir de ce premier gala », dit *La Dépêche de Toulouse*, « c'est qu'il laisse entendre que d'autres suivront » ; et *L'Indépendant* demande « qu'un succès comme celui-là ne soit pas sans lendemain ». La *Petite Gironde*, la *France*, le *Courrier du Centre*, la *Liberté du Sud-Ouest* n'ont pas été moins encourageants.

Certes, il serait peut-être désirable, puisque la confiance du public paraît acquise, que l'organisation d'un gala de printemps devienne chaque année, avec l'aide de tous, une tradition pour notre Amicale. Mais la difficulté est toujours de monter un spectacle qui trouve l'audience des spectateurs. Souvenons-nous, en tous cas, du mot d'Henri Lescure qui, dans *Vérité* du 24 avril 1937, écrit très justement : « Loi éternelle du théâtre, le public ne vibre qu'aux grandes inspirations. »

## L'orientation professionnelle

Faute de guide au départ, les énergies sont souvent mal distribuées. Aussi, pour empêcher les jeunes de s'égarer, après le baccalauréat, dans des professions qui ne leur conviennent pas, et pour leur permettre de faire de bonne heure le choix libre et judicieux d'un état conforme à leur tempérament et à leurs aptitudes, nous avons pensé à organiser au Collège l'orientation professionnelle.

C'est ainsi qu'avec l'autorisation de M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux, il a été fait quelques conférences aux élèves du second cycle, en présence de M. le Principal, qui a bien voulu réserver dans son établissement le meilleur accueil à cette initiative.

En 1937, trois camarades ont apporté déjà leur concours à ce programme.

Le mardi 16 mars, M. André Vergniol, ingénieur agronome, a parlé aux jeunes gens des carrières agricoles. La première lettre de son nom étant une des dernières de l'alphabet, le conférencier a expliqué avec esprit qu'on commençait par lui uniquement parce que l'agriculture est la branche d'activité qui arrive en tête dans l'ordre alphabétique. Il a fourni une riche documentation sur les écoles d'agriculture et sur l'administration des Eaux et Forêts, en démontrant aussi que le mot propriétaire exploitant n'est pas synonyme de rentier. Il a terminé par quelques mots sur les joies de la

campagne, chantées par Hésiode, Virgile, J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et tant d'autres.

Le mardi <sup>H</sup> 5 mai, M<sup>c</sup> Jacques Matignon, avocat à Bergerac, dans une causerie d'une belle tenue littéraire, pleine d'esprit et de substance, a entretenu les élèves de la carrière du Barreau. Il a développé en l'adaptant aux temps présents ce que disait La Bruyère en 1688 :

La fonction d'avocat est pénible, laborieuse, et suppose dans celui qui l'exerce un riche fond et de grandes ressources; ...il prononce de graves plaidoyers devant des juges qui peuvent lui imposer silence, et contre des adversaires qui l'interrompent; il doit être prêt sur la réplique; il parle en un même jour, dans divers tribunaux, de différentes affaires. Sa maison n'est pas pour lui un lieu de repos et de retraite, ni un asile contre les plaideurs: elle est ouverte à tous ceux qui viennent l'accabler de leurs questions et de leurs doutes: ...il se délasse d'un long discours par de plus longs écrits; il ne fait que changer de travaux et de fatigues.

Enfin, le mardi 1<sup>er</sup> juin, M. le docteur Pierre Rousseau a fait aux collégiens un exposé très complet de la carrière médicale civile et militaire sous toutes ses formes. Cette brillante conférence du chirurgien distingué qui préside notre Association a été écoutée par les jeunes avec une attention pleine d'intérêt; ils en tireront, sans aucun doute, d'utiles enseignements pour l'avenir et peut-être l'éveil d'une vocation.

## Les Sports au Collège

Nous étant occupés d'« Orientation », nous nous devons de penser aussi aux « Loisirs ». Cette année, il fallait se borner à la pratique de sports possibles dans le Collège même.

Le sport, ne l'oublions pas, peut et doit créer un « climat » non-scolaire et permettre à l'élève de donner libre cours à son activité individuelle, à son activité volontaire. C'est dans cet esprit qu'il convenait de faire un effort.

D'excellentes conditions étant consenties aux collégiens qui fréquentent le cercle d'escrime *Les Cadets*, rien n'était plus à faire de ce côté-là.

Pour le football-rugby, la question sera bientôt au point, sans doute, avec l'*Union Sportive Bergeracoise* et sous la responsabilité des familles.

Reste le tennis; nous l'avons organisé. Tout le mérite en revient

au camarade Jacques Veillet-Lavallée, qui s'est acquitté de cette tâche avec son ardeur habituelle et son amabilité souriante. M. le Principal, toujours prêt à nous être agréable, a bien voulu, sur notre demande, autoriser le jeu de tennis dans la cour d'honneur. L'Association a fait garnir les fenêtres de grillages et elle a doté le Collège d'un filet réglementaire.

Pour encourager les jeunes, nous avons aussi procuré des membres honoraires à la société *Les Epis*, que nous signalons aux camarades, espérant que beaucoup d'entre eux voudront bien s'y intéresser.

Dans l'avenir, on pourra sans doute faire mieux encore, puisque, conformément aux instructions ministérielles, l'Association sera représentée à la Commission des Loisirs du Collège.

### Les Dîners mensuels

Depuis près d'un an, les membres de l'Amicale ont le plaisir de pouvoir se retrouver une fois par mois autour d'une table dressée en toute simplicité. Ces réunions sont caractérisées par une ambiance de chaude camaraderie. Oubliant les occupations quotidiennes, chacun trouve un délassement au cours de ces quelques heures de répit qui apportent même un réconfort moral.

Ainsi la gastronomie favorise le développement de l'Association en la rendant vivante toute l'année et surtout, excellente chose, en réunissant régulièrement des anciens élèves de tous les âges. Il y a en effet toujours des convives, ce qui permet de recevoir des camarades de passage auxquels il n'a jamais été possible d'assister au banquet annuel.

Rappelons le, ce repas amical a lieu le premier mardi de chaque mois, à 20 heures. Aucune invitation n'est adressée; en cas d'empêchement, aucune lettre d'excuse n'est nécessaire.

Un roulement étant établi entre les différents traiteurs de la ville de Bergerac, le choix s'est fixé, pour les six premiers mois de 1938, sur l'Hôtel du Chêne-Vert (M. Duhaldeborde — 39, Grand'Rue).

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1938, on se réunira à l'Hôtel de la Dordogne (M. Pinquet — 22, rue Sainte-Catherine).

## La distribution des Prix

Les crédits votés cette année ont permis d'offrir dans toutes les classes un prix par « discipline ». Une Commission de trois membres a procédé avec M. le Principal au choix des volumes qui ont été distribués le lundi 12 juillet 1937 dans la salle de gymnastique du Collège, en présence des familles, du Comité et de nombreux invités.

L'appel lancé en 1936 par le docteur Pierre Rousseau n'est pas resté sans écho, et voici la liste des prix d'honneur offerts à titre individuel par quelques membres de l'Association et par des amis du Collège :

### **Grand-Prix d'Honneur de l'Association Amicale des Anciens Elèves**

*offert par M. le docteur Rousseau, Président de l'Amicale*

Raymond CHIÈZE

#### **CLASSE DE MATHÉMATIQUES**

##### **Excellence**

*Prix offert par M. Hertzog, notaire, ancien élève*

Pierre CHAIGNEAU

##### **Mathématiques**

*Prix offert par M. Borderie, Sous-Préfet*

Pierre CHAIGNEAU

#### **CLASSE DE PHILOSOPHIE**

##### **Excellence**

*Prix offert par le Rotary-Club de Bergerac*

Jean GRAVIER

##### **Dissertation française**

*Prix offert par M. le docteur Simounet, ancien élève*

Charlix REY

##### **Histoire**

*Prix offert par M. le docteur A. Mathieu, ancien élève*

Raymond CHIÈZE

##### **Géographie**

*Prix offert par M. Cantellauve, Vice-Président de l'Amicale*

Louis MOUROT

#### **CLASSE DE PREMIÈRE**

##### **Excellence**

*Prix offert par le Comité de Propagande de l'Amicale*

Jacques GOUYOU

**Version grecque**

*Prix offert par M. Lescure, Receveur municipal, ancien élève*

Jacques GOUYOU

**Composition française**

*Prix offert par M. Pierre Marquay, ancien élève*

*Président de la Société Artistique et Littéraire de Bergerac*

Jean PÉCASTAING

**Histoire**

*Prix offert par M. Boudet, ancien élève*

Pierre DUPUY

**Géographie**

*Prix offert par M. Coq, ancien élève*

*Receveur-Contrôleur-Principal de l'Enregistrement*

Jacques GOUYOU

**Histoire de l'Art**

*Prix offert par M. Jubin, homme de lettres*

Jean PÉCASTAING

**CLASSE DE SECONDE**

**Excellence**

*Prix offert par M. Maignon, Avocat, ancien élève*

Jean FARGES

**Composition française**

*Prix offert par M. Serge Barranx, homme de lettres*

Jean FARGES

**Mathématiques**

*Prix offert par M. Peyrode, Inspecteur Principal de l'Enregistrement*

Gérard VERGNIOL

**Géographie**

*Prix offert par M. Peyrode, Inspecteur Principal de l'Enregistrement*

Claude GISQUET

**CLASSE DE TROISIÈME**

**Excellence**

*Prix offert par M. Serge Barranx, homme de lettres*

Robert TERRAL (sections A A')

*Prix offert par M. Mathieu, Président de l'Union Sportive Bergeracoise*

Maurice GUIDÉ (section B)

**Langue grecque**

*Prix offert par M. Lescure, Receveur municipal, ancien élève*

Robert TERRAL

CLASSE DE QUATRIÈME

Excellence

Prix offert par M. Foucaud, agent général d'assurances, ancien élève  
Jean BOUSQUET (section A A')

Prix offert par M. Brassem, Huissier, ancien élève  
Pierre MARTIN (section B)

CLASSE DE CINQUIÈME

Excellence

Prix offert par M. Branda, Avoué, ancien élève  
Léon BATARD (Externes)

Prix offert par M. Chaudon, Conservateur des Hypothèques  
Jean CONNANGLE (Internes)

\*  
\*\*

Nous avons demandé à la Ville de Bergerac de bien vouloir employer en achat de livres de prix, conformément aux vœux des fondateurs, le revenu annuel du legs Teyssandier et du Prix de la Victoire. Notre requête a été favorablement accueillie et ce sera chose faite en 1938.

En l'absence d'une distribution des prix officielle, nous avons, suivant les désirs exprimés par l'Assemblée générale, donné le plus d'éclat possible à la lecture du Palmarès qui remplace l'ancienne et émouvante cérémonie que nous avons connue dans la cour d'honneur du Collège.





## LAURÉATS DE L'ASSOCIATION

---

### GRAND-PRIX D'HONNEUR

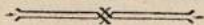
*(Ce prix est offert à l'élève de Mathématiques ou de Philosophie qui, pendant les trois dernières années, s'est le plus distingué par son travail, ses succès et sa conduite)*

- Année 1909. — FLOURET MARCEL.
- 1910. — MORIZE MARCEL.
- 1911. — GARRIGUE HENRI.
- 1912. — TALBOOM HENRI.
- 1913. — SEQUESTRE PIERRE.
- 1914. — GARDES JEAN.
- 1915. — DELMAS PIERRE.
- 1916. — ROUGIER RENÉ.
- 1917. — JAUBERT JEAN.
- 1918. — HARTANÉ MARCEL.
- 1919. — FOURNIER JEAN.
- 1920. — VIROL MAURICE.
- 1921. — ESCORNE ALBÉRIC.
- 1922. — FAVEREAU GEORGES.
- 1923. — DELPLA JEAN.
- 1924. — CHEVASSUS ANDRÉ.
- 1925. — CAPET CAMILLE.



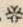


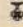

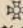

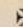


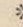
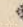




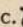

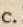

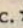







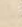
A partir de cette date, la distribution des prix aux élèves de notre Collège a été supprimée et remplacée par une fête scolaire qui réunit fraternellement l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire. Notre Association a cessé d'offrir le Grand-Prix d'Honneur de 1926 à 1936.

Désireux de reprendre une tradition longtemps interrompue, M. le docteur Pierre Rousseau a offert personnellement ce Prix en 1937.

Année 1937. — CHIÈZE RAYMOND.



## DISTINCTIONS HONORIFIQUES

- G. C.  = Grand-Croix de la Légion d'honneur.  
 C.  = Commandeur —  
 O.  = Officier —  
 = Chevalier —  
 = Médaille militaire.  
 = Croix de Guerre française.  
 T. O. E.  = Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures.  
 = Croix du Combattant.  
 ⚔ 1 = Croix des Services militaires volontaires (1<sup>re</sup> classe).  
 ⚔ 2 = — (2<sup>e</sup> — ).  
 ⚔ 3 = — (3<sup>e</sup> — ).  
 = Médaille de la Grande Guerre.  
 = Médaille de la Victoire (interalliée).  
 = Médaille des Dardanelles.  
 = Médaille Coloniale.  
 = Médaille de Syrie.  
 = Médaille du Maroc.  
 1. = Officier de l'Instruction Publique.  
 = Officier d'Académie.  
 O.  = Officier du Mérite agricole.  
 = Chevalier —  
 O 1 = Médaille d'or de l'Education physique.  
 O 2 = Médaille d'argent —  
 O 3 = Médaille de bronze —  
 ⊙ 1 = Commandeur du Mérite social.  
 ⊙ 2 = Officier —  
 ⊙ 3 = Chevalier —  
 C.  = Commandeur du Nichan-Iftikhar.  
 = Officier —  
 C.  = Commandeur du Ouissam-Alaouite.  
 = Officier —  
 C.  = Commandeur de l'Etoile Noire du Bénin.  
 = Chevalier —  
 = Chevalier du Dragon d'Annam.  
 = Military Cross.  
 = Médaille militaire « Al valore » italienne.  
 = Médaille commémorative italienne.  
 = Médaille de la Pace espagnole.  
 = Chevalier de l'Ordre d'Adolphe de Nassau (Luxembourg).  
 = Croix de guerre roumaine.

## MEMBRES HONORAIRES

(Article 6 des Statuts)

JUBIN (Georges) o.✳, ✳, ✳, ✳, ✳, ✳, o.✳, c.✳,  
 Homme de lettres, ancien Elève de l'Ecole Normale  
 Supérieure (section des Lettres), ancien Secrétaire  
 général du *Petit Journal*, Membre de la Société  
 des Gens de Lettres et de la Société des Auteurs et  
 Compositeurs Dramatiques. — 22, rue du Pont-  
 Saint-Jean, Bergerac.

MARQUAY (Albert) ✳, ✳, ✳, ✳, Industriel, Direc-  
 teur du "Cercle Musical", Membre de la Société  
 des Ecrivains d'Aquitaine et de la Société des  
 Auteurs et Compositeurs Dramatiques. — 19, rue  
 du Pont-Saint-Jean, Bergerac. Tel n° 229

POZZI (Jean-Félix-Anne) o.✳, ✳, ✳, ✳, ✳, ✳, Mi-  
 nistre plénipotentiaire, Maire de Cours - de - Pile,  
 Licencié ès Lettres, Licencié en Droit, Diplômé de  
 l'Ecole des Sciences politiques. — La Graulet, par  
 Bergerac (Dordogne).

ROCHER (Marcel) ✳, ✳, ✳, Ingénieur, Directeur  
 de la Société Gaz et Electricité de Bergerac. —  
 44, rue Clairat, Bergerac.





## CHRONIQUE DE LA VIE DE L'ASSOCIATION EN 1936-1937

### " L'Aiglon "

Le public a fait à notre gala du vendredi 16 avril 1937 un accueil particulièrement chaleureux, ce qui a permis, en dépit des frais très élevés, de réaliser un bénéfice net de mille francs.

Il est vrai que les concours les plus aimables nous ont été prodigués de toutes parts. Il faut particulièrement remercier le Conseil d'administration de la Société de Secours Mutuels des Ouvriers de Bergerac et son dévoué président, notre camarade Pierre Eyraud, qui ont bien voulu, par dérogation tout à fait exceptionnelle au contrat en vigueur, nous laisser disposer du Cinéma Cyrano.

Cette salle de spectacle, une des plus vastes de la ville, a été cependant trop petite et nous avons dû refuser un nombre considérable de demandes. Les six cent seize places disponibles ont été louées en quelques heures, plusieurs jours à l'avance, ce qui a permis de jouer à guichets fermés. Depuis longtemps, on n'avait vu à Bergerac une telle foule à une représentation théâtrale.

Malgré cela, hâtons-nous de le dire, les « Anciens » ont pensé aux « Jeunes », pensionnaires du Collège, élèves du second cycle, en mettant gratuitement à leur disposition quarante fauteuils, aux premières. Les « potaches », très touchés de cette attention, ont adressé une très gentille lettre de remerciement à notre Président. Signalons en passant qu'en l'honneur de *l'Aiglon*, quelques-uns, pour venir au théâtre, ont délaissé la casquette d'uniforme pour d'impressionnants chapeaux melons !

Pour rendre compte de cette belle soirée dramatique, rien ne vaudra mieux, croyons-nous, que reproduire, ainsi que nous y sommes autorisés, quelques extraits de presse.

Tout d'abord, voici, sous la signature de M. Georges Jubin, l'impression du *Journal de Bergerac* (24 avril 1937) :

## MEMBRES TITULAIRES A VIE

(Article 8 des Statuts)

CANTELLAUE (Albert), Industriel, Conseiller du Commerce Extérieur, Membre de la Chambre de Commerce et du Bureau d'Administration du Collège. — 1, rue du Temple, faubourg de la Madeleine, Bergerac.

HAYTON (Enrique), Consul général honoraire — 914, Calle Santa-Fé, Buenos-Ayres (République Argentine).

MATTER (Paul) <sup>c. c.</sup> \*, †, ‡, §, ¶, Général de Division en retraite, Ancien Directeur de l'Infanterie au Ministère de la Guerre. — 30, boulevard de Picpus, Paris (12°). *Tel. 31200*

MORIZE (Marcel) <sup>c. c.</sup> \*, †, ‡, §, ¶, Fondé de pouvoirs chez MM. Morgan et C°, banquiers, Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique. — 14, place Vendôme, Paris (1<sup>er</sup>). *Legion d'Honneur*



## MEMBRES TITULAIRES

(Article 5 des Statuts)

## A

- ALARD (Henri) ☼, ☼, ☼, \*, Propriétaire. — Theulet-Monbazillac (Dordogne).
- ARZAC (Gabriel) ☼, ☼, ☼, ☼, Ingénieur des Arts et Manufactures, Licencié en Droit. — 38, boulevard Montaigne, Bergerac.
- AUBERT (Emmanuel), Service des Poudres, Professeur à l'Ecole départementale d'Art appliqué de la Gironde, Directeur de la Section municipale de Castelnau-de-Médoc (Gironde).
- AUBRY (Albert-Pierre) \*, ☼, ☼T.O.E., ☼, ☼, ☼, \*, ☼, ☼, ☼, \*, ☼, Capitaine à l'Etat-Major de la 18<sup>e</sup> Région, section P. M. I. C. R. — 12, rue Margaux, Bordeaux (Gironde).
- AUCKENTALER (René), Agent d'affaires. — 30, rue Marceau, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde). *2.0.91*
- AUDIT (Roger) ☼, ☼, ☼, ☼, ☼, Industriel. — ~~93 bis~~ *93 bis*, rue de ~~Pessac~~, Bordeaux (Gironde).

## B

- BARBERON (Edouard) ☼, ☼, ☼, ☼, ☼, Receveur-Contrôleur-Principal de l'Enregistrement. — Aulnay (Charente-Inférieure).
- BARGAIN-LOREC (Pierre), Ancien Interne pr. des Hôpitaux de Bordeaux, Médecin auxiliaire au 8<sup>e</sup> B. O. A. — Brienne-le-Château (Aube). *2.0.91*
- BARJOU (André), Propriétaire. — Montferrand-du-Périgord (Dordogne).

- BARTHE (Jean), Professeur d'Histoire au Collège. — 10, rue de Coulmiers, Bergerac.
- BAYSSELLANCE (Edmond-Séverin) o, \*, Ingénieur en Chef de la Marine en retraite, Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique. — Jaure, par Bergerac.
- BELLUGUE (Albéric) †, ‡, §, ¶, §<sup>1</sup>, Directeur du Cercle Musical. — 20, rue du Mourier, Bergerac.
- BENAZET (Jean), Ancien Elève de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux. — 7, rue Tastet, Bordeaux (Gironde).
- BENEDICTY (Jean), Receveur-Contrôleur de l'Enregistrement. — Vergt (Dordogne).
- BENEY (Marcel), Industriel. — 54, rue Sainte-Catherine, Bergerac.
- BENEY (Robert), Notaire. — Carlux (Dordogne).
- BENEZECH (Pierre) †, §, Interprète judiciaire. — Soukaras (Constantine).
- BERTHOUMEYROUX (Jean), Docteur en Pharmacie — Souillac (Lot). Tel. h. 248
- BIGOT (Erick), Huissier. — Monpazier (Dordogne).
- BLACHON (Michel), Industriel. — Eymet (Dordogne).
- BLANC (Amédée), Curé de Campsegret et Saint-Julien, Licencié en Droit. — Campsegret (Dordogne).
- BLONDEL (Jean), Propriétaire « Aux Chapelains » et Maire de Saint-André et Appelles (Gironde).
- BOCAGE (Marcel) †, ‡, §, ¶, Inspecteur de l'Enregistrement. — 18, rue Mandron, Bordeaux (Gironde).
- BOISSERIN (Henri DE POURQUERY DE) §, †, ‡, §, ¶, §, Procureur de la République, Licencié en Droit, Diplômé de l'Ecole des Sciences politiques, Ancien Maître de Conférences de Droit Criminel à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines. — 71, rue de Poterie, Valognes (Manche).
- BOS (Jean). — 12, rue des Halles, Angoulême (Charente).
- BOST (Gaston) \*, §, †, ‡, §, ¶, Directeur de la Compagnie Delmas-Vieljeux, Licencié en Droit. — 4, rue Lord-Byron, Paris (8<sup>e</sup>).
- BOST (Jacques). — 23, place de Verdun, Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

- BOUDENOT (Denis), Services Civils de l'Afrique Equatoriale Française. — Saint-Cernin-de-Labarde (Dordogne).
- BOUDET (Albert) ☼, ☿, ♁, ♃, ♄, Docteur en Droit. — 13, rue Cyrano, Bergerac.
- BOURDIL (Pierre), Propriétaire. — Conne-de-la-Barde (Dordogne).
- BOURZAC (Charles), Docteur - Vétérinaire. — 28, rue Candillac, Bergerac.
- BOUTITIE (André) ☿, ♁, ♃, ♄, Propriétaire. — Le Fleix (Dordogne).
- BOUTITIE (Jean) ☿<sup>T.O.E.</sup>, ♁, Docteur en Médecine. — 2, rue du Bac, Périgueux (Dordogne).
- BOYER (Adolphe), Avocat, Membre du Conseil de l'Ordre, Ancien Bâtonnier, Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole. — Lamonziè-Saint-Martin (Dordogne).
- BRANDA (Marcel), Avoué, Licencié en Droit. — 4, avenue du Président-Wilson, Bergerac.
- BRASSEM (Camille), Huissier. — 3, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.
- BRASSEM (Robert) ♁, ♃, ♄, Huissier. — Saint-Vivien-du-Médoc (Gironde).
- BRISSEAU (Albert) ☿, ♁, ♃, ♄, Propriétaire. — 42, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.
- BUFFARD (Antoine) ☿, ☿, ♁, ♃, ♄, Huissier. — Vélines (Dordogne).
- BUREAU (Jean-Emile) — Ermont (Seine-et-Oise).

## C.

- CABANEL (Raoul), Notaire. — Cancon (Lot-et-Garonne).
- CAMBELET (Etienne) ♁, ♃, ♄, Chef de Service de Compagnie d'Assurances. — 84, avenue Emile-Zola, Paris-15<sup>e</sup>.
- CAMINADE (Roger), Contrôleur-Principal des Contributions Directes. — 6, rue Rockefeller, Reims (Marne).
- CAPOUL (Gabriel) ♁, ♃, ♄, Négociant, Ancien Juge au Tribunal de Commerce. — 80, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- CANTELLAUBE (Pierre DE). — 9, rue du Pavillon, Bordeaux (Gironde).



- CARMILLE (René) o. ✱, ✱, ✱, ✱, ✱, Colonel, Contrôleur de l'Armée, Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique. — 30, avenue ~~de~~ Brimborion, Sèvres (Seine-et-Oise).
- CHANAUD DE LESTANGT (Pierre DE). — 2, rue de Seine, Ivry-sur-Seine (Seine).
- CHANTAL (Raymond-Joseph), Receveur des Postes et Télégraphes honoraire, Correspondant de *La Petite Gironde*. — 35, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac.
- CHAPELLE (Robert DE LA), Industriel. — 46, boulevard Sadi-Carnot, Agen (Lot-et-Garonne).
- CHARPENTIER (Jean). — 12, avenue de Béarn, Pau (Basses-Pyrénées).
- CHARRIAUD (Marc), Courtier en vins. — 35, boulevard Larégnère, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- CHARRIER (Jacques), Rédacteur principal au Ministère de l'Agriculture, Licencié en Droit. — 11, rue de Reims, Paris-13<sup>e</sup>.
- CHARRIÈRE (Jean), Docteur en Médecine. — Mouleydier (Dordogne).
- CHARRUAUD (Albert), Agent général de la compagnie d'assurances *L'Union*. — Le Sablat, près Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- CHASSAGNE (André), Représentant de commerce. — 1, rue Carnot, Bergerac.
- CHASSAGNE (Georges) ✱, ✱, ✱, ✱, Juge au Tribunal de Commerce. — 15, rue du 14-Juillet, Bergerac.
- CHAUSSADE (Jean), Etudiant en Droit. — 8, rue Sainte-Victoire, Versailles (Seine-et-Oise).
- CHAUSSADE (Pierre), Avocat, Diplômé de l'Ecole des Sciences politiques, Attaché au Cabinet de M. Yvon Delbos Ministre des Affaires étrangères. — 8, rue Sainte-Victoire, Versailles (Seine-et-Oise).
- CHEVALIER (Albert), Négociant. — *A la Grande Maison*, 17, rue du Marché, Bergerac.
- CHEVALIER (Alexis). — 7, rue Thiers, Bergerac.
- CHEVALIER (Jean), Etudiant en Médecine. — 118, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.

- CHÈVRE (Jean), Secrétaire médical diplômé, Capacitaire en Droit, Membre de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques. — Monmadalès (Dordogne).
- CHÈVRE (Pierre), Expert Comptable, Licencié en Droit. — 94, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac. Tel n° 5.73
- CHÈZE (Henri), Elève de l'Ecole Polytechnique. — Rue Bertrand-Duguesclin, Bergerac.
- CLAMENT (Raymond), Propriétaire. — Martory, commune de Saint-Géry, par Mussidan (Dordogne).
- CLAVERIE (Jean), Juge de paix, Licencié en Droit. — Vergt (Dordogne).
- COLLET (Roger), Propriétaire, Diplômé H. E. C. — Domaine de Monplaisir, près Bergerac.
- CONCHOU (Jean) \*, †, ‡, §, ¶, c.★, Chef de Bureau à l'Administration Centrale du Ministère des Finances, Direction du Mouvement des Fonds, 2<sup>e</sup> Bureau, Docteur en Droit. — Villefranche-de-Longchapt (Dordogne).
- CONDUSSIER (Raoul) o. \*, †, ‡, § 2, ¶, ★, ☆, Colonel en retraite. — 16, place des Deux-Conils, Bergerac.
- COOK (Francis), Négociant. — 54, avenue Maréchal-Foch, Libourne (Gironde). Tel n° 4.58
- COOK (Lionnel), Ingénieur du Service Vicinal. — Issigeac (Dordogne).
- COQ (Robert) †, ‡, §, Receveur-Contrôleur-Principal de l'Enregistrement. — 88, rue Valette, Bergerac.
- COUSTEILLE (Elie), Propriétaire, Membre du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne. — 24, boulevard Montaigne, Bergerac.

## D

- DAFFAS (Jacques), Interne pr. des Hôpitaux de Bordeaux. — Hôpital Saint-André, rue Jean-Burguet, Bordeaux (Gironde).
- DAGASSAN (André), Notaire. — 27, rue Chanzy, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- DAILLAT (Ernest). — Aux Oliveaux, commune de Pomport (Dordogne).

- DAUVERGNE (Georges), Contrôleur des Contributions Directes en retraite. — 15, place du Coderc, Périgueux (Dordogne).
- DAVIDOU (André), Pâtissier-Confiseur. — 88, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- DÉJOUAS (René) o.✱, ♣, ♠, ♠, ♠, ☆, ♠, ♠, ♠, ♠, Chef de bataillon du 14<sup>e</sup> R. T. A. — 23, avenue Georges-Clemenceau, Châtelleraut (Vienne).
- DELLUC (Gustave) o.✱, Pharmacien Colonel en retraite. — 31, boulevard de Vésone, Périgueux (Dordogne).
- DELPÉRIER (André), Négociant en vins. — 24, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.
- DELPLANQUE (Marcel), Industriel. — 197, avenue Pasteur, Bagnolet (Seine).
- DELTHEIL-CLUZEAU (Joseph), Industriel. — Couze-Saint-Front (Dordogne).
- DENOIX (Henri), Négociant. — Cognac, près Bergerac.
- DENOUX (Pierre), Secrétaire en chef des Services de l'Etat-Civil à la Mairie de Bergerac. — 9, rue Montauriol, Bergerac.
- DENUÉL (Henri), Commerçant. — Fumel (Lot-et-Garonne).
- DESCAVES (Jean) ♠, ♠, ♠, Négociant en vins. — 27, rue Sullivan, Bordeaux (Gironde).
- DESPLANCHES (Denis) ♠, ♠, ♠, ♠, Avocat à la Cour, Ancien Secrétaire de la Conférence de l'Ordre, Président de la société *La Dordogne à Paris*. — 13, place de la République, Paris (3<sup>e</sup>).
- DESUSCLADE (Pierre). — Restaurant de Paris, 13, allées de Tourny, Bordeaux (Gironde).
- DHUMERELLE (Emile). — Le Mont de Neyrat, près Bergerac.
- DIVE (Jacques), Docteur en Médecine, Ancien Externe des Hôpitaux de Bordeaux. — Rue des Deux-Conils, Bergerac.
- DOMENGET DE MALAUGER (Marcel) ♠, Propriétaire, Ingénieur agricole, Avocat au Barreau de Bergerac, Membre du Conseil de l'Ordre, Président du Syndicat des Vignerons de la Dordogne et des Propriétaires de Monbazillac, Membre de la Chambre d'Agriculture, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture de la VIII<sup>e</sup> Région.

- Economique, Vice-Président du Comité de la Foire-Exposition des Rives de la Dordogne. — La Fonrousse, par Monbazillac (Dordogne).
- DOUDET (Raymond) √ Adjoint des Services Civils (A.E.F.) — 94, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- DREUIL (Marcel), Clerc de Notaire. — Avenue Calmette, Bergerac.
- DUBERNARD (Jean), Docteur en Médecine, Stomatologiste des Hôpitaux. — 15, rue Lafaurie-de-Montbadon, Bordeaux (Gironde).
- DUBUR (Christian). — 128, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- DUBRAC (Louis), Publiciste, Rédacteur-Correspondant de *La Petite Gironde*. — 7, rue Gambetta, Périgueux (Dordogne).
- DUHALDEBORDE (Laurent), Propriétaire de l'*Hôtel du Chêne Vert*. — 39, Grand'Rue, Bergerac.
- DUSSERT (André), Docteur en Médecine. — Sanatorium Boscammant, par Saint-Aigulin (Charente-Inférieure).

## E

- ESCANDE (Georges) †, ✱, ✱, ✱, Régulateur de la Traction à la Compagnie de P.O.-Midi. — 9, boulevard Saint-Marcel, Paris-13<sup>e</sup>.
- ESCAVILLE (Roger) †, ✱, ✱, ✱, Courtier en vins. — Le Fleix (Dordogne).
- ESCUREYX (Edmond), Ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat. — Saint-Chély-d'Apcher (Lozère).
- EYMA (Albert), Propriétaire. — 36, rue du Marché, Bergerac.
- EYMA (Jean), Docteur en Droit. — 36, rue du Marché, Bergerac.
- EYMERIT (Jean), Notaire. — Le Bugue (Dordogne).
- EYRAUD (Jean) †, †, ✱, ✱, ✱, Ingénieur de la Compagnie Hydro-Electrique d'Auvergne. — 53, avenue des Thermes, Chamalières (Puy-de-Dôme).
- EYRAUD (Pierre) o. ✱, Ⓜ, Administrateur de la Caisse Régionale du Crédit Agricole, Membre du Conseil des

Directeurs de la Caisse d'Épargne, Président de la Société de Secours Mutuels des Ouvriers. — 30, rue Valette, Bergerac. *Tel n° 0.81*

EYRAUD (Roger) \*, †, ‡, §, ¶, Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe. — *46* rue Edmond-Roger, Paris-15<sup>e</sup>.

EYROLLES (Charles), Directeur de la *Banque du Quercy*. Place de la Halle, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

EYROLLES (Maurice), Inspecteur de l'Enregistrement. — 2, rue Brive, Cahors (Lot).

## F

FABRE (Albert) \*, Agent général de la compagnie d'assurances *L'Union*, Membre du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Épargne, Président du Cercle d'escrime *Les Cadets*. — 7, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac. *Tel n° 3.48*

FARDET (André), Propriétaire. — Razac-de-Saussignac (Dordogne).

FAVEREAU (Georges), Attaché à la *Banque de France*. — 16, boulevard Albert-Claveille, Périgueux (Dordogne).

FAVEREAU (Robert) †, ‡, §, ¶, Tailleur. — 36, place Gambetta, Bergerac.

FILHOULAUD (Guy), Attaché au *Comptoir National d'Es-compte de Paris*. — 25, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac.

FLOURET (Marcel) c. \*, †, ‡, §, ¶, Conseiller Maître à la Cour des Comptes, Chef de Cabinet de M. Vincent-Auriol Ministre de la Justice, Ancien Elève de l'École Polytechnique. — 3, rue du Midi, Neuilly-sur-Seine (Seine).

FOUCAUD (Maurice) ‡, §, ¶, Agent général de la compagnie d'assurances *Le Soleil*. — 16, rue Mounet-Sully, Bergerac.

FOURCADE (Jean-Marie), Docteur en Médecine, Ancien Interne des Hôpitaux de Bordeaux. — 51, boulevard Gambetta, Marmande (Lot-et-Garonne).

FOURNIER (Charles). — 142, rue de la République, Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

FOURGASSIÉ (Henri) \*, †, ‡, §, ¶. — 66, rue de Ponthieu, Paris (8<sup>e</sup>).

- FRANC (Robert) o. \*, †, ‡, §, ¶, \*, Administrateur-Directeur des Etablissements Jifran, Président de l'Aéro-Club du Sud-Ouest. — 2, rue de Rivière, Bordeaux (Gironde).  
 FRANC (Max), Gérant des Etablissements Jifran. — 2, rue de Rivière, Bordeaux (Gironde). Tel n° 806.20  
 FRAIGNEAU (Jean), Etudiant. — Issigeac (Dordogne).  
 FRAIGNEAU (René) †, Pharmacien. — Issigeac (Dordogne).

## G

- GABRIAC (P ). — Gratequina, Blanquefort (Gironde).  
 GAILLARD (Emile), Négociant. — Lalande (Dordogne).  
 GARDES (Jean) †, ‡, §, ¶; Inspecteur des Contributions Directes à la première Direction de la Seine. — 62, avenue de la Grande-Armée, Paris-17<sup>e</sup>.  
 GARRIGUE (Henri) †, ‡, §, ¶, Ingénieurs des Arts et Manufactures, Licencié en Droit, Capitaine de réserve à l'Etat-Major Général de l'Armée, Ingénieur de la division de Sainte-Marie des Mines de Carmaux. — Sainte-Marie, par Blaye-les-Mines (Tarn).  
 GAST (André), Juge de paix honoraire. — Argent-sur-Sauldre (Cher).  
 GAST (Pierre), Médecin Capitaine des Troupes Coloniales. — Argent-sur-Sauldre (Cher).  
 GAUTIER (Jean), Licencié d'Histoire et de Géographie. — 17 Route de Gala, Bergerac.  
 GAY (Pierre), Entrepreneur de Travaux Publics. — 26, boulevard Champagne, Alger.  
 GENESTE (Gabriel), Juge de paix, Membre du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne. — 12, avenue du Président-Wilson, Bergerac.  
 GÉRAUD (Albert) †, Propriétaire, Ancien Elève de l'Ecole Centrale. — Château Le Faget, Monbazillac (Dordogne).  
 GÉRAUD (Jean), Représentant des Automobiles Peugeot. — 1, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.  
 GÉRAUD (Raoul) †, \*, Membre de la Chambre de Commerce, Vice-Président de la Chambre Nationale de Commerce d'Automobiles de la Dordogne, Vice-Président

du Comité de la Foire-Exposition des Rives de la Dordogne, Expert technique agréé par le Tribunal. — 10, rue des Fontaines, Bergerac.

GIRAUDEL-DESTORD (Albert), Agent général des compagnies d'assurances *La Providence* et *Le Phénix-Vie*. — 69, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac. Tel. 402-584-577

GODARD (Guy) ☼, ☽, ☿, ♁, ♃, ♄, Hôtelier. — 41, place Gambetta, Bergerac.

GODARD (Louis), Propriétaire. — 29, avenue du Président-Wilson, Bergerac.

GONTIER (Roger), Agrégé des Lettres, Professeur au Lycée Théophile-Gautier. — 31, avenue Bertrand-Barère, Tarbes (Hautes-Pyrénées).

GOULARD (Jacques) ☽, ☿, ♁, ♃, Propriétaire. — Lamothe-Pineuilh, par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

GOUZOU (Emile), Négociant. — Mouleydier (Dordogne).

GRÉGOIRE (Louis) ☿, ♁, ♃, Directeur des Services Vétérinaires du Département de la Dordogne. — 10, rue Courbet, Périgueux (Dordogne).

GUERY (Nelson), Propriétaire. — Gageac-Rouillac (Dordogne).

GUY (René). — 208, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, Bordeaux (Gironde).

GUYOT (Raoul), Contrôleur au Poste Central des Télégraphes de Paris. — 51, rue des Tricots, Clamart (Seine).

GRUVEL (Charles), Docteur en Médecine. — 3, place des Prêcheurs, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

## H

HÉLIES (Guy), Rédacteur à la Sous-Préfecture. — Nontron (Dordogne).

HERTZOG (Edouard) ☼, ☽, ☿, ♁, ♃, ♄, ✧, ✨, Notaire, Chef de bataillon de réserve d'infanterie. — 116, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.

HUGOUT (Elie) ☽, ☿, ♁, ♃, Notaire, Docteur en Droit. — Cadouin (Dordogne).

HURAUT (Jacques), Attaché au Comptoir National d'Escompte de Paris. — 2 bis, rue de la Pépinière, Tunis.

## J

- JALACQUIER (Jean). — 25, rue Lavoisier, Paris (8<sup>e</sup>).  
 JEAMMET (Henri-Jean) ☞, ☛, ☚, ☜, ☞. — La Maroutie,  
 Monbazillac (Dordogne).  
 JOLY (Maxime), Directeur de l'Agence de l'Ouest de la  
 Compagnie Electro-Mécanique. — 1, rue Lafayette, Nan-  
 tes (Loire-Inférieure).  
 JOLY (Paul), Pharmacien. — Eymet (Dordogne).  
 JOUANEL (Pierre), Principal Clerc d'Avoué, Gradué en  
 Droit. — 18, rue Cyrano, Bergerac.

## L

- LABROUE (Henri), Avocat, Agrégé de l'Université, Doc-  
 teur ès Lettres et Docteur en Droit. — Villa Monte-Cristo,  
 Bordeaux-Floirac (Gironde).  
 LACOMBE (Louis), Droguiсте. — 25, rue Neuve-d'Ar-  
 genson, Bergerac.  
 LACOMBE (Paul), Industriel. — Chemin de Carras, Ville-  
 neuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).  
 LACOMBE (Pierre), Industriel. — Chemin de Carras, Ville-  
 neuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).  
 LAFON (Edgard) ☞, ☛, ☚, ☜, ☞, Grossiste en Parfumerie.  
 — Aire-sur-Adour (Landes).  
 LAFORÊT (Louis) ☞, ☛, ☚, ☜, ☞, Propriétaire. — « Le  
 Villageot », Monbazillac (Dordogne).  
 LALE (Pierre) ☞, ☛, ☚, ☜, ☞, Sous-Directeur de la compagnie  
 d'assurances *La Nationale*. — 10, place d'Anvers,  
 Paris (9<sup>e</sup>).  
 LALE (René), Licencié en Droit. — 128, rue de la Bargi-  
 ronnette, Bergerac.  
 LAPLACE (Charles), Receveur de l'Enregistrement en re-  
 traite. — Cadouin (Dordogne).  
 LATOUR (Robert DE), Greffier de la Justice de Paix. —  
 Monpazier (Dordogne).  
 LAVAUD (Pierre), Ingénieur des Travaux Publics. — 39,  
 rue Valette, Bergerac.



- LAVIGNE (Emile), Docteur en Médecine. — Lalande (Dordogne).
- LEFEBVRE (Pierre), Libraire. — 28, rue du Marché, Bergerac.
- LERASLE (Paul-Louis). — 9, rue Paul-Bert, Bergerac.
- LESCURE (Henri), Receveur municipal, Licencié ès Lettres. — 13, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.
- LESCURE (Jean) ✱, ✨, ✨, ✨, Professeur à la Faculté de Droit de Paris. — 5, rue Michelet, Paris (6<sup>e</sup>).
- LESPINASSE (Jean), Propriétaire. — "Les Tilleuls de Gouyne", par Bergerac.
- LEYDIER (Jean) ✱, O2, ☉, Courtier Consignataire, Maire de Saussignac, Juge suppléant au Tribunal de Commerce, Membre de la Chambre de Commerce, Secrétaire général de la Foire-Exposition des Rives de la Dordogne. — 28, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- LEYMARIE (Albert) ✱, ✨, ☉2, Pharmacien, Membre de la Chambre de Commerce. — Le Buisson (Dordogne).
- LIMOUSIS (René) ✱, ✨, ✨T. O. E., ✨, ✨, ✨, ☆, ✨, ✨, Capitaine au 7<sup>e</sup> Régiment de Spahis. — 12, rue Henri-Marre, Montauban (Tarn-et-Garonne).
- LIONNET (Edmond) (18), ☉2, Ancien Sous-Directeur du *Crédit Commercial de France*, Ordonnateur du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne. — 18, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.
- LIONNET (Pierre), Négociant. — 17, rue du 14-Juillet, Bergerac.
- LONGY (André), Distillateur. — Lalande (Dordogne).
- LUSIGNAN (Guy), Agent général de la compagnie d'assurances l'*Ancienne Mutuelle de Rouen*. — 24, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac.
- LUSIGNAN (Henri), Chargé de Cours au Lycée d'Aurillac, Licencié d'Espagnol. — 34, avenue Aristide-Briand, Aurillac (Cantal).

## M

- MADAILLAN (Gilbert DE), Propriétaire. — Le Coutureau, par Monbazillac (Dordogne).

- MADAILLAN (Jean DE), o.✳, Administrateur en chef de première classe de la Marine en retraite. — La Rouquette, Monbazillac (Dordogne). Tel n° 8
- MADAILLAN (Louis DE). — Domaine du Perroudier, par Monbazillac (Dordogne). (Tel n° h
- MADAILLAN (Pierre DE), Propriétaire, Ingénieur agricole. — Le Perrou, par Gardonne (Dordogne). Tel n° 1
- MAHUZIER (Gustave), Inspecteur des Usines Renault. — 11, rue Fessart, Boulogne-sur-Seine (Seine).
- MAISON (Edouard); Agent général de la Société de produits œnologiques *La Littorale*. — 53, allées Paul-Riquet, Béziers, (Hérault).
- MARQUAY (Pierre) ✳, Industriel, Président de la Société Artistique et Littéraire. — "Le Prat Barrat", Promenade Pierre-Loti, Bergerac.
- MARQUAY (M<sup>me</sup> Renée DE FELICE) Pharmacien. — 34, rue de la Gare, Euaubonne (Seine-et-Oise).
- MARTY (Henri-Marcel) ✳, ✳, ✳, ✳, Directeur des Services commerciaux des Sociétés anonymes *La Céramique Française* et *Le Craiblanç*, Diplômé H. E. C. — 8, rue d'Alsace, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
- MARY (Charles) ✳, ✳, ✳, ✳, Propriétaire, Secrétaire général des Planteurs de Tabac de la Dordogne, Secrétaire du Comice Agricole de Bergerac. — Clautre, par Bergerac.
- MAS (Jean), Juge d'Instruction, Docteur en Droit. — Bayonne (Basses-Pyrénées).
- MATHIAS (Pierre), Medecin de Marine, à bord du croiseur *La Motte Picquet*. — Forces navales d'Extrême-Orient.
- MATHIEU (André) ✳, ✳, ✳, ✳, Docteur en Médecine. — 8, rue Cyrano, Bergerac.
- MATIGNON (Jacques), Avocat. — 28, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac.
- MATIGNON (Jean-Louis), Rédacteur à la Préfecture de la Dordogne. — Rue Jeanne-d'Arc, Périgueux (Dordogne).
- MAZERA (André), Courtier en Vins, Maire de Pessac-sur-Dordogne (Gironde). Tel n° 2
- MERMOD (Georges), Industriel. — 1 bis, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.

- MESLON (Christian DE), Propriétaire. — Planques, commune de Monbazillac (Dordogne).
- MESNARDS (Guy DES), Interne des Hôpitaux de Paris. — 93, boulevard Murat, Paris-16<sup>e</sup>.
- MESNARDS (Yves DES), Chef des Ventes, Etablissements Vance et C<sup>ie</sup>. — 55, rue du Marché, Meaux (Seine-et-Marne).
- MIRABEL (Roger) \*, ☼, ☽, ☿, ♃, ♄, Négociant. — 9, place du Marché-Couvert, Bergerac.
- MIRGAUDOU (Marius), Propriétaire. — Sainte - Sabine (Dordogne).
- MORIZE (Jean) o. \*, Ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure, Agrégé de l'Université, Ministre Plénipotentiaire, Délégué à la Résidence Générale de Rabat (Maroc).

## N

- NADAUD (Pierre) \*, ☼, ☽, ☿, ♃, ♄, Docteur en Médecine, Electro-Radiologiste. — 23, boulevard du Champ-de-Mars, Colmar (Haut-Rhin).
- NALLET (Jean), Opticien. — 46, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac. Tel n° 2.60
- NEYRAT (Marcel), Chirurgien-Dentiste. — 16, avenue de la République, Paris (11<sup>e</sup>).
- NOUVEL (Ernest) \*, ☽, ☿, ♃, ♄, ⚕, Docteur en Médecine, Maire de Vélines. — Vélines (Dordogne).
- NOUVEL (Jacques), Docteur en médecine, Ancien Interne pr. des Hôpitaux de Bordeaux. — Vélines (Dordogne).

## P

- PALASSY (Franc), Négociant. — Villéral (Lot-et-Garonne).
- PAMPOUILLE (Jean-Louis) ☼, ☽, ☿, ♃, ♄, Docteur en Médecine. — Beaumont-du-Périgord (Dordogne).
- PARCELLIER (Clément), Percepteur des Contributions Directes en retraite. — Ribérac (Dordogne).
- PARCELLIER (René) \*, ☼, ☽, ☿, ♃, ♄, Ingénieur du Service vicinal, Président de la VI<sup>e</sup> Région Cynégétique et de la Fédération des Chasseurs de la Dordogne. — Ribérac (Dordogne).

PARIER (Numa), Contrôleur - Principal des Contributions Indirectes. — 8, rue Danguilhem, Bordeaux - Talence (Gironde).

PARIS (Pierre-Elie)  $\text{I}$ , 02, Notaire, Suppléant du Juge de Paix. — Vélines (Dordogne) *Tel 752*

PARIS (Georges), Agent de la compagnie d'assurances L'Union. — Vélines (Dordogne).

PARIS (Henri), Avocat stagiaire. — Vélines (Dordogne).

PAULIAC (Fernand), Industriel. — 20, rue Georges-Rioux, Bordeaux (Gironde).

PAULIAC (Jean-Louis), Industriel. — 48, rue Paul-Broca, Bordeaux (Gironde). *Tel*

PAZAT (Joseph)  $\text{I}$ ,  $\text{II}$ ,  $\text{III}$ ,  $\text{IV}$ , Agent d'affaires. — 11, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.

PENAUD (Jean). — 38, rue du Professeur-Pozzi, Bergerac.

PETIT (Georges)  $\text{I}$ ,  $\text{II}$ ,  $\text{III}$ ,  $\text{IV}$ ,  $\text{V}$ ,  $\text{VI}$ ,  $\text{VII}$ ,  $\text{VIII}$ ,  $\text{IX}$ ,  $\text{X}$ ,  $\text{XI}$ ,  $\text{XII}$ ,  $\text{XIII}$ ,  $\text{XIV}$ ,  $\text{XV}$ ,  $\text{XVI}$ ,  $\text{XVII}$ ,  $\text{XVIII}$ ,  $\text{XIX}$ ,  $\text{XX}$ ,  $\text{XXI}$ ,  $\text{XXII}$ ,  $\text{XXIII}$ ,  $\text{XXIV}$ ,  $\text{XXV}$ ,  $\text{XXVI}$ ,  $\text{XXVII}$ ,  $\text{XXVIII}$ ,  $\text{XXIX}$ ,  $\text{XXX}$ , Sous-Directeur de laboratoire au Muséum National d'Histoire naturelle, Docteur ès Sciences. — 95, boulevard Saint-Michel, Paris (5<sup>e</sup>).

PETIT (Paul)  $\text{I}$ , Professeur honoraire. — 40, rue du 14-Juillet, Bergerac.

PEYROT (Franck), Concessionnaire des Usines Renault. — Avenue du Président-Wilson, Bergerac.

PICHOT (René), Négociant. — Trémolat (Dordogne).

PIMOUGUET (Imbert), Greffier de la Justice de Paix. — Issigeac (Dordogne).

PINQUET (Emile)  $\text{I}$ ,  $\text{II}$ ,  $\text{III}$ ,  $\text{IV}$ , Propriétaire de l'Hôtel de la Dordogne. — 22, rue Sainte-Catherine, Bergerac. *Tel 360*

PINQUET (Noël), Industriel. — Couze-Saint-Front (Dordogne). *Tel no 7*

POUGET (Jacques), Inspecteur des P. T. T. en retraite. — Villa Tikiena, Les Marquets, Faubourg de la Madeleine, Bergerac. *Paul Paris*

PRAT (Léo)  $\text{I}$ ,  $\text{II}$ ,  $\text{III}$ ,  $\text{IV}$ , Administrateur des Colonies (A. O. F.). — 52, avenue Saint-Amand, Caudéran (Gironde). *1850*

PRAT-DUMAS (Edmond), Industriel. — Couze - Saint-Front (Dordogne). *Tel 111*

- PRÉVOT (Evan), Garagiste, Conseiller d'Arrondissement, Maire de Lalinde. — Lalinde (Dordogne). 22
- PUCHEU-CASADEBAN (Pierre) ☆, Professeur Adjoint. — 69, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac.
- PUISARNEAU (Eloi); Propriétaire au Maine - Jacquet, Conseiller municipal. — Villefranche-de-Longchapt (Dordogne).

## R

- REBIÈRE (Roger) \*, †, ‡, §, ¶, Représentant, Lieutenant de réserve d'aviation. — 16, rue de Tilsitt, Paris-17<sup>e</sup>.
- REDON (Robert), Négociant. — 42, Grand'Rue, Bergerac.
- REGNAUD (Jean), Propriétaire. — "La Brunetière", par Bergerac. Tel n° 1.52
- RIU (Georges), Commissaire spécial de police. — 3, rue Sébastopol, Périgueux (Dordogne).
- ROIG-BOURDEVILLE (Pierre DE). — Campréal, près Bergerac. *Bois de la Gare*
- ROGER (Robert), Attaché à la Banque Générale de Guyenne. — Rue du Maréchal-Fayolle, Bergerac.
- ROLLAND (Jules), Avoué honoraire. — 15, rue Thiers, Bergerac.
- ROOY (André) \*, Huissier audiencier, Licencié en Droit. — 217, boulevard de la Gare, Paris (13<sup>e</sup>).
- ROUDIER (Arthur), Constructeur-Mécanicien. — 53, rue Saint-Martin, Bergerac. Tel n° 0.55
- ROUGIER (René), Docteur en Médecine. — Eymet (Dordogne).
- ROUJEAN (Raymond), Contrôleur des Tabacs. — 38, rue Thiers, Bergerac.
- ROUSSEAU (Pierre), Docteur en Médecine, Chirurgien, Ancien Interne des Hôpitaux de Bordeaux, Membre du Bureau d'administration du Collège. — 22, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.
- ROUSSEAU (René), Docteur en Médecine, Ancien Chef de Clinique urologique de la Faculté de Bordeaux. — 26, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac. 84
- ROUSSEAU (Michel), Interne des Hôpitaux de Bordeaux. — 28, rue du Tondu, Bordeaux (Gironde). 11

## S

- SAIGNETTE (Raoul), Teinturier. — 86, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- SARRAUTE (Georges), Receveur-Contrôleur de l'Enregistrement. — La Haye-Pesnel (Manche).
- SARRAZAC (Emile), Instituteur. — Lamonzie-Saint-Martin (Dordogne).
- SARRAZAC (Maurice), Lieutenant au 41<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale. — Sarralbe (Moselle).
- SARRAZAC (René), Pharmacien. — Saint-Capraise-de-Lalinde (Dordogne).
- SEQUESTRE (Pierre) ☼, ✨, ✨, ✨. — 52, rue Michel-Ange, Paris (16<sup>e</sup>).
- SIMONET (Gaston) o. ✨, ✨, ✨, ✨, ☉ 3, Docteur en Médecine, Président du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne, Président du Syndicat d'Initiative de Bergerac. — 15, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.
- SIMONET (Ludovic), Propriétaire. — 138, place de la République, Bergerac.
- SIREYGEOL (Pierre), Professeur d'allemand au Collège de Brive. — 5, rue Dumyrat, Brive (Corrèze).
- STERLIN (Marcel), Attaché au *Crédit Lyonnais*. — Caville, près Bergerac.

## T

- TALBOOM (Henri), Docteur en Médecine aux *Messageries Maritimes*. — 3, place Carnot, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- TAMARELLE (Jack) ✨, ✨, ✨, Attaché au *Comptoir National d'Escompte de Paris*. — 5, rue Candillac, Bergerac.
- TAMARELLE (Paul), Etudiant en Pharmacie. — 1, rue Mounet-Sully, Bergerac.
- TEXIER (Lucien), Etudiant en Médecine. — 23, rue du Marché, Bergerac.
- TRÉTOIS (Jack), Clerc de Notaire. — 21, place Gambetta, Bergerac.
- TRUFFIER (Pierre), Juge de Paix. — Mussidan (Dordogne).

## V

- VEILLET-LAVALLÉE (Jacques), Négociant. — "La Raspierre", Promenade Pierre-Loti, Bergerac. 632
- VENENCIE (Jacques), Assureur. — 159 bis, rue Blaise-Pascal, Casablanca (Maroc).
- VENTENAT (Marcel), Ingénieur Civil des Mines. — 15, rue de la Santé, Paris-13<sup>e</sup>.
- VERGNAUD (Henri), Propriétaire. — "Aux Briands" par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- VERGNAUD (Paul), Propriétaire. — "Aux Briands" par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- VERGNAUD (Pierre), Propriétaire. — "Aux Briands" par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
- VERGNIOL (André) \*, †, ‡, §, ¶, Ingénieur Agronome. — Domaine des Gorins, Les Lèves (Gironde). Tel n° 1
- VERNÈDE (Georges) §, †, ‡, §, ¶, Propriétaire, Agent général de la Compagnie d'assurances Yorkshire. — 132, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac.
- VEUNAC (Jean), Médecin-Lieutenant des Troupes Coloniales. — Barouti (Cameroun, A. E. F.).
- VICTORIEUX (Pierre), Négociant. — Eymet (Dordogne).
- VIEILFOND (Henri), Agent général de la compagnie d'assurances l'Union et le Phénix Espagnol. — 1, rue Chanzy, Bergerac.
- VILLADARY (Gaston), Maître d'internat, Licencié ès Sciences. — Collège de Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- VINCENOT (Pierre), Négociant. — 5, avenue du Président-Wilson, Bergerac.



## NÉCROLOGIE

MILLARD (Henri) — Décédé à Douville le  
19 décembre 1936, à l'âge de 53 ans.

RIGAL (Jean) — Décédé à Pomport le 28  
février 1937, à l'âge de 42 ans.

FOURCAUD (Edmond) — Décédé à Castil-  
lon-sur-Dordogne le 4 mars 1937, à l'âge de  
70 ans.



NÉCROLOGIE

MILLARD (Jean) — Décédé à Douville le

19 décembre 1930, à l'âge de 33 ans.

RIGAL (Jean) — Décédé à Pomport le 20

novembre 1937, à l'âge de 47 ans.

TOURNAUD (Edmond) — Décédé à Castel-

lan-Deudonné le 4 mars 1935, à l'âge de